

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Rapport du jury

Juillet 2026

Sommaire

↗ Préambule	3
↗ Données statistiques	4
↗ Les épreuves d'admissibilité	5
↗ L'épreuve écrite de français	5
↗ L'épreuve écrite de mathématiques	15
↗ L'épreuve écrite d'application	22
↗ Sciences et Technologie	22
↗ Histoire-Géographie-EMC	26
↗ Arts	29
↗ L'épreuve écrite d'occitan	32
↗ L'épreuve écrite de basque	36
↗ Les épreuves d'admission	43
↗ L'épreuve de leçon	43
↗ Education physique et sportive	46
↗ L'épreuve d'entretien de motivation et de mise en situation professionnelle	50
↗ L'épreuve orale facultative de langue vivante étrangère	56
↗ L'épreuve orale d'occitan	58
↗ L'épreuve orale de langue basque	62

Préambule

La session 2027 du Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles s'inscrit dans le prolongement des évolutions apportées par la refonte des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission définie dans l'arrêté du 25 janvier 2021 paru au JORF n°0025 du 29 janvier 2021. Il s'agira de la dernière session pour ce concours.

Ce concours demeure un élément central du processus de professionnalisation aux côtés du parcours de certification universitaire et constitue un réel acte de recrutement.

Le présent rapport de jury a vocation à rendre compte des travaux effectués au cours de la session 2026. Il doit aussi permettre aux candidats ajournés de percevoir des axes de progrès en vue d'une nouvelle candidature et aux candidats qui se présentent pour la première fois, de percevoir les attendus ainsi que le niveau d'exigence requis de ce concours qui reste sélectif.

Les candidats trouveront, pour les différentes épreuves, les analyses rédigées par les inspecteurs et les professeurs d'INSPE coordonnateurs. Elles mettent en avant les attendus au regard des sujets qui ont été proposés cette année, les difficultés rencontrées par les candidats qui ont échoué mais aussi les points forts de ceux qui ont réussi. Elles sont accompagnées de conseils pragmatiques. De manière générale, il convient, au regard de la dimension modélisante fondamentale de la maîtrise de la langue écrite au sein de la fonction de professeurs des écoles, d'appeler la plus grande vigilance des candidats sur cette question notamment en ce qui concerne l'orthographe tant lexicale que grammaticale.

Je souhaite à tous les candidats de tirer le meilleur profit des éléments de ce rapport et j'adresse à chacune et chacun tous mes vœux de réussite pour la session 2025.

Anne CHRISTIE
IA-DAASEN de la Gironde
Présidente du jury

Pour toute information utile et détaillée de chacune des épreuves de ce concours, les candidats sont invités à consulter le site ministériel spécifiquement dédié au CRPE :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html>

Données statistiques

CRPE Bac +5	POSTES	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
CONCOURS PUBLICS					
LGE Externe Public	288	2359	1176	520	304
LPE Externe Occitan	24	16	10	9	6
LPE Externe Basque		16	10	3	3
LVE 3ème Concours	34	515	189	64	28
LBI 2nd Concours Interne	20	185	62	29	9
LLI 2nd Interne Basque	2	3	3	1	0
LLI 2nd Interne Occitan		1	1	1	0
Sous Total Public	312	3105	1551	627	350
PRIVE					
LHE Externe Privé	25	472	124	46	25
LRE Externe Basque ISLRF	8	5	5	2	0
LRE Externe Basque ISFEC	1	4	3	1	1
LDI 2nd Concours Interne*	non défini	47	12	5	0
LNI 2nd interne Basque ISLRF	non défini	0	0	0	0
LNI 2nd interne Basque ISFEC	non défini	2	0	0	0
Sous Total Privé	34	530	144	54	26
TOTAL GENERAL	346	3635	1695	681	376

Les épreuves d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves des concours externe, concours externe spécial langue régionale, troisième concours et second concours internes, concours interne spécial langue régionale de recrutement de professeurs des écoles est celui des programmes de l'école primaire du cycle 1 au cycle 3.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve écrite de français

↳ **L'épreuve : durée 3 heures**

Le programme de l'épreuve d'admissibilité de français est constitué :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4
- De la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial numéro 1 du 22 Janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

L'épreuve dure trois heures (coefficient 1) comporte trois parties et prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc...) d'environ 400 à 600 mots :

↳ **Les 3 parties à traiter :**

- **Partie 1 : Etude de la langue sur 8 points (4 questions)**

Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat.

Les questions posées sur la session 2026 sont des questions classiques qui visent l'acquisition de connaissances de base sur la nature et la fonction, l'identification et la nature de propositions, l'identification des temps, des modes et des voix, et la maîtrise des accords par la réécriture.

- **Partie 2 : Lexique et compréhension lexicale sur 3 points (2 questions)**

Des questions qui portent sur la sémantique en contexte et sur les connaissances lexicales.

- **Partie 3 : Réflexion et développement sur 9 points**

Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Le développement demande de répondre à une question précise à laquelle les candidats sont invités à répondre de manière argumentée et illustrée, en appui du texte support (cf plus bas) de l'épreuve.

📌 Statistiques générales :

Pour la session 2026, 1595 copies ont été corrigées (1494 en 2025), pour une médiane de 11,25 /20 et une moyenne de 11,08 /20. La copie la plus basse obtient 0,75/20, la copie la plus haute 19,25 /20. L'écart type est de 3,31.

📌 Analyse globale de l'épreuve :

L'épreuve de français de la session 2026 du CRPE est conforme aux attentes du concours, et donne une vision assez complète des compétences des candidats en français. Elle était réalisable dans le temps imparti, surtout pour les candidats préparés de manière régulière sur les trois compétences évaluées au concours (niveau fin de cycle 4) : connaissance fine du système de la langue française, maîtrise du lexique dans sa structuration et sa compréhension, compétences rédactionnelles étayées par la compréhension et l'interprétation d'un texte littéraire, mise en relation avec une culture générale, artistique et littéraire, personnelle de manière pertinente.

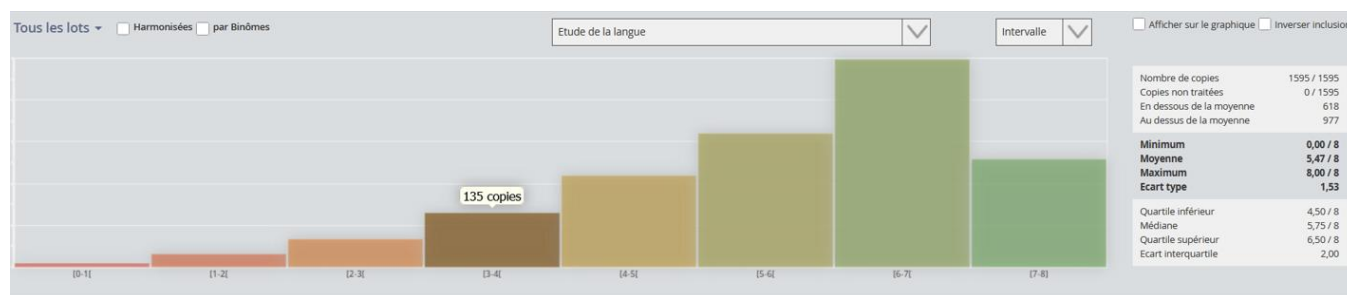
Dans les deux premières parties, on observe un écart important entre une question de réécriture très facile, réussie par la très grande majorité des candidats, et des fragilités ou des lacunes, parfois sévères, en grammaire et dans la maîtrise du lexique et de la compréhension lexicale, conduisant parfois à des réponses incomplètes ou imprécises et parfois particulièrement défailtantes. On note ainsi beaucoup d'erreurs sur le repérage des modes et des temps verbaux, sur l'analyse de la phrase complexe et des propositions, des confusions entre voix active et voix pronominales, sur lesquelles on reviendra plus bas. De plus, la connaissance et l'exploitation de la terminologie EDUSCOL reste encore trop approximative, beaucoup de candidats utilisant des terminologies personnelles inexploitable.

Dans l'ensemble, le sujet de réflexion a été compris et plutôt bien réalisé, mais le jury note des écarts très importants, discriminants, qui permettent de distinguer les copies qui maîtrisent les compétences rédactionnelles, au sens large (cohérence, pertinence, complétude et correction de la langue), qui seront nécessaires à des professeurs des écoles. Dans les copies les plus faibles, les candidats peinent à mobiliser des références culturelles variées, pertinentes et en adéquation avec le texte proposé. On relève également, une maîtrise de la langue défailtante, qui a pu être prise en compte et sanctionnée dans cette partie de l'épreuve.

Analyse par partie :

1. PARTIE I : Étude de la langue 8 points (moyenne obtenue : 5,47/8)

Le barème dédié à cette partie est resserré au regard de l'épreuve sur 8 points, répartis sur 4 questions. Aussi, les candidats devaient faire preuve de vigilance dans la compréhension des consignes, d'attention dans la précision des réponses et de rigueur dans l'exhaustivité de ces dernières.



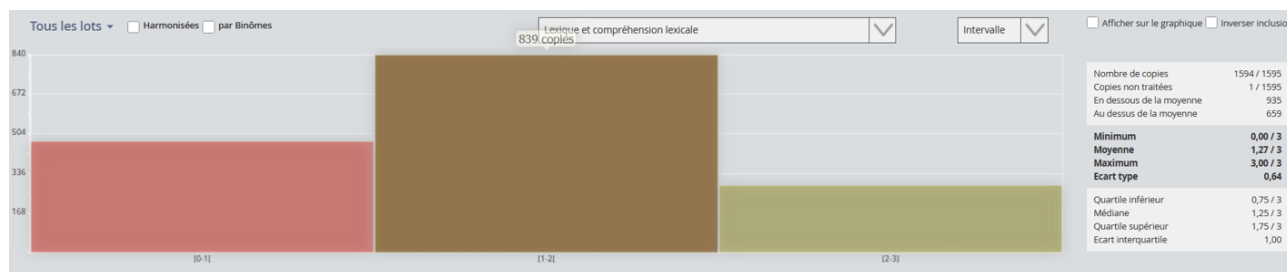
Dans cette première partie de l'épreuve, les exercices entraînent en cohérence avec le sens du texte d'Amin Maalouf. Les quatre questions, accessibles, ont été globalement bien réussies, avec

toutefois des réponses contrastées entre les candidats, bien préparés, qui montrent une maîtrise satisfaisante des savoirs fondamentaux en grammaire et la connaissance de la terminologie grammaticale, et ceux ayant des lacunes importantes sur des notions de base, comme l'identification des temps et modes verbaux (la question 3 est la plus échouée des quatre), les classes grammaticales, les fonctions syntaxiques, qui exposent les faits linguistiques dans une terminologie approximative, voire personnelle. Peu de candidats, d'une manière générale, repèrent et comprennent la voix pronominale ; l'identification des propositions dans la phrase complexe est particulièrement perfectible. Ce sont des points sur lesquels nous engageons les futurs candidats à travailler.

Les correcteurs ont également observé, de manière récurrente, une lecture approximative des consignes, qui a conduit parfois les candidats à recopier des éléments superflus. Notons que les copies qui proposaient des réponses organisées (ex. : tableaux, présentations structurées), dans un vocabulaire clair et concis ont été appréciées. Enfin, trop de réponses confuses ou incomplètes, émaillées d'erreurs d'orthographe ou de syntaxe, témoignent encore d'une maîtrise insuffisante de la langue.

2. Lexique et compréhension lexicale 3 points (moyenne obtenue : 1,23/3)

Les trois points dédiés à cette partie visaient à vérifier chez le candidat des compétences essentielles dans le métier de Professeur des Écoles pour lever les difficultés lexicales des jeunes lecteurs tout en enrichissant leur mémorisation d'éléments constituant le lexique. Cette partie vérifie aussi que les candidats parviennent à expliquer le sens d'une expression qui trouve sa signification en contexte.



La partie Lexique a sans doute été la moins réussie et révèle des difficultés majeures chez les candidats telles que la pauvreté du vocabulaire, la méconnaissance des mots de la famille, des confusions fréquentes entre paronymes (ex. : volupté/volume). Les deux questions, pourtant accessibles, ont souvent conduit les candidats à répondre sans précision, de manière incomplète ou erronée. Ainsi, les compétences lexicales se sont avérées globalement peu maîtrisées, tant dans l'explication du sens des expressions en contexte que dans la mobilisation de connaissances lexicales précises.

Le jury tient en effet à insister sur l'importance de la dimension compréhension lexicale adossée au lexique. L'explicitation des expressions en contexte, en effet, a pu donner lieu à de nombreux contresens sur les expressions *volupté*, *populace*, *mortel oublieux de la mort*, tandis que des confusions étymologiques (ex. *culpabilité* associé à *cupide*, furie à *fureter* ou *fulminant*) sont souvent observées dans la seconde question de cette partie.

De plus, la prise en compte des consignes n'a pas toujours été efficace : certains candidats se sont contentés de définitions générales, sans se référer au contexte syntaxique et sémantique, ou ont

confondu la notion de « familles de mots » avec celles de « synonymes » ou « de champ » lexical ». Enfin, la compréhension fine du texte a souvent fait défaut, ce qui a rendu cette partie plus discriminante et moins bien réussie.

On a pu relever néanmoins des réussites : pour les mots de la même famille, une majorité de candidats a su identifier des mots apparentés comme *culpabilité* et *furie*. Des interprétations développées et justifiées ont parfois permis d'évaluer la compréhension globale et fine du texte, même si ces réussites restent limitées aux meilleurs candidats. Certains ont même réussi à expliquer correctement certaines expressions en tenant compte du contexte, bien que ces cas restent minoritaires.

Remarque sur la maîtrise de la langue dans les deux premières parties

Dans ces deux parties, les correcteurs ont trop souvent relevé une qualité de la langue et de l'expression très variable. Si certaines copies étaient correctes et bien présentées, d'autres ont montré une syntaxe maladroite, un vocabulaire pauvre, ou des erreurs d'orthographe récurrentes, donnant une image dégradée de la copie et nuisant souvent à la clarté du propos. Même si les compétences rédactionnelles sont moins mobilisées dans ce type d'exercice, une maîtrise satisfaisante de la langue reste un prérequis essentiel au regard du niveau Master et pour l'exercice futur du métier de professeur des écoles, qui doit se traduire par :

- Des réponses claires, dans des énoncés cohérents, démontrant une maîtrise de la langue de qualité.
- Un effort d'explication et d'analyse (grammaticale et lexicale) claire et précise.
- Une grande rigueur rédactionnelle qui est nécessaire à l'exercice du métier d'enseignants, *a fortiori* pour des futurs professeurs des écoles qui vont notamment enseigner les savoirs fondamentaux.

Conseils aux candidats pour la maîtrise de la langue :

Afin de se préparer efficacement à cette partie de l'épreuve, le jury recommande la consultation régulière d'ouvrages de grammaire de référence (voir références ci-dessous), permettant de construire une réflexion cohérente et rigoureuse sur le fonctionnement de la langue. Cette préparation gagnera à s'appuyer sur les notions et la terminologie retenues dans *La Grammaire du français*, ressource de référence mise à disposition sur Éduscol.

Enfin, plus généralement, le jury ne peut que conseiller aux candidats la relecture attentive de sa copie le jour J avec une vigilance particulière à la maîtrise de la langue.

3. Développement et réflexion 9 points (moyenne obtenue : 4.34/9)



Le support et le sujet proposé

Le support, un texte littéraire, extrait du roman contemporain d'Amin Maalouf *Le Périple de Baldassare*, publié en 2000, raconte le récit d'un homme pris dans sa course identitaire, et se déroule au XVII^{ème} siècle entre l'Europe et le Moyen-Orient.

Le passage proposé, d'une trentaine de lignes à la première personne, était accompagné d'un paratexte favorisant la compréhension du contexte.

Le sujet de réflexion, ouvert et direct était le suivant :

Quel est, selon vous, l'intérêt pour une personne de mettre par écrit ses expériences vécues ?

Vous répondrez à cette question en vous appuyant sur le texte d'Amin Maalouf, votre réflexion personnelle, vos lectures et votre culture. Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée

Remarques sur le sujet :

Ce sujet invitait les candidats à réfléchir aux enjeux des écrits personnels, qu'ils soient ou non destinés à la publication, et quelque forme qu'ils puissent prendre : écrits fragmentés relevant du journal intime ou de pensées, carnets de voyages, correspondances, récits autobiographiques, mémoires etc.

Le sujet, par sa formulation, n'impliquait pas de développement dialectique (donc thématique) que l'on n'attendait pas, mais encourageait le candidat à explorer différentes pistes en s'interrogeant sur les motivations du scripteur et les effets de tels écrits sur lui-même et sur les potentiels lecteurs.

Remarques sur la partie 3

Cette dernière partie notée sur 9 points, donc qui représente presque la moitié des points de l'épreuve, nécessite une organisation et un engagement qui seront facilités par une bonne maîtrise des compétences linguistiques visées dans les parties précédentes.

On attend ainsi des candidats qu'ils prennent le temps de réfléchir à la question posée. La réflexion sur l'écriture, est en effet essentielle à l'exercice du métier de professeur des écoles, tant dans sa dimension de production personnelle que de vecteur d'apprentissage dans toutes les disciplines, même si la projection professionnelle n'est pas un attendu du sujet. On attend également des candidats qu'ils planifient leur propos, qu'ils le structurent à partir d'un fil directeur qui les conduise à proposer une réponse nuancée, à l'appui du texte et de leurs connaissances.

Les copies de la session mettent en lumière des difficultés majeures et diverses chez de nombreux candidats. Ainsi, les correcteurs ont pu observer par exemple, des confusions entre « sujet scripteur » et « sujet lecteur », entre « essai » et « commentaire de texte ». De plus, on a aussi trop souvent constaté une approche superficielle du sujet, sans inscription dans un développement structuré et argumenté. Peu d'illustrations précises et pertinentes permettaient de circonscrire efficacement la réflexion. En ce qui concerne notamment les exemples, certains se sont avérés inopportuns ou signes d'une culture générale fragile. Toutefois, le sujet, a permis à des candidats de mobiliser des références littéraires ou artistiques pertinentes, mais malheureusement assez limitées (par ex. : *le Journal d'Anne Frank* comme unique référence), et parfois insuffisamment exploitées dans l'étayage des arguments.

Certaines copies se sont engagées parfois dans des considérations hors-sujet, ou ont peiné à exploiter des arguments, en outre peu pertinents. On a déploré également un nombre non négligeable de copies inachevées, traduisant une impréparation à un concours de ce type et/ou une mauvaise gestion du temps.

Les meilleures copies en revanche, ont élaboré un propos soutenu par un plan adapté, solidement argumenté, et assorti de références culturelles et littéraires variées, de qualité. Le texte support d'Amin Maalouf était alors généralement bien compris et exploité.

Pour rappel, sur le plan formel, la présentation des œuvres littéraires demande des titres soulignés avec une majuscule à l'initiale ; les citations du texte support doivent être insérées.

Enfin, la qualité de la langue et de l'expression a été très variable. Si certaines copies se révélaient « claires », « soignées » et « bien construites », d'autres présentaient des erreurs d'orthographe, de syntaxe ou de ponctuation très fréquentes, un vocabulaire pauvre ou approximatif, un registre trop familier en décalage avec les attendus d'un écrit de concours. Les fautes de base (accords, conjugaison, graphie) et les maladresses syntaxiques ont nui à la lisibilité et à la force argumentative de nombreuses productions. Rappelons que les correcteurs sont légitimement exigeants sur la qualité de la langue dans la seule partie réellement rédactionnelle de l'épreuve.

Références

Les candidats peuvent se référer à *La Grammaire du français, terminologie grammaticale*, publiée sur eduscol (<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>)

La Grammaire du Français du CP à la 6^{ème}, (<https://eduscol.education.fr/document/45262/download>), comme points d'appui à la lecture d'une grammaire qu'ils choisiront, par exemple.

Le Grévisse de l'enseignant, grammaire de référence, J.C. Pellat, S. Fonvielle, dont la réédition récente tient compte du document publié sur eduscol par exemple.

Des grammaires plus complexes peuvent aussi être sollicitées pour des analyses de cas limites, comme *La Grammaire Méthodique du Français*, M. Rigal, J-C. Pellat, R. Rioul.

Voir les ressources en ligne et livres d'accès : terminologie grammaticale

(<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>) et grammaire du français (<https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment>).

Concernant la maîtrise syntaxique et notamment la capacité des candidats à l'identifier, dénommer et délimiter précisément des types de proposition, nous encourageons les futurs candidats à s'entraîner régulièrement au découpage de propositions en matérialisant le schéma hiérarchique délimitant, identifiant et imbriquant les propositions pour affiner leur maîtrise. Ainsi, le jury ne peut que leur conseiller de réaliser fréquemment une analyse de proposition de ce type.

ELEMENTS DE CORRECTION

I. Étude de la langue (8 points)

1. Identifiez la nature et la fonction grammaticales des mots et groupes de mots soulignés.

Je me suis finalement procuré ce matin un cahier de feuilles cousues, dont je noircis en cet instant, non sans volupté, la toute première page. Mais je ne suis pas sûr que je continuerai. (lignes 1-3)

Occurrences	Nature	Fonction
un cahier de feuilles cousues	Groupe nominal	Complément d'objet direct (COD) du verbe « se procurer »
dont	Pronom relatif	Complément du nom « page » ou Complément du groupe nominal « la toute première page »
en cet instant	Groupe prépositionnel ou Groupe nominal prépositionnel	Complément circonstanciel de temps
sûr	Adjectif (qualificatif)	Attribut du sujet « je »

2. Dans la phrase suivante, délimitez les propositions et précisez la nature de chacune d'elles.

« Le premier cahier, qui racontait le commencement de mon périple, s'est perdu lorsque je dus quitter Constantinople à la hâte. » (lignes 13-14)

Occurrences	Nature
Le premier cahier, qui racontait le commencement de mon périple, s'est perdu ou Le premier cahier s'est perdu	Proposition principale
qui racontait le commencement de mon périple	Proposition subordonnée relative (adjective)
lorsque je dus quitter Constantinople à la hâte	Proposition subordonnée (conjonctive) circonstancielle (de temps)

3. Identifiez, dans le passage ci-dessous, le temps, le mode et la voix des verbes soulignés.

Que ce cahier survive ou qu'il brûle, j'écrirai [...]. D'abord raconter comment j'ai fui l'enfer de Londres. Lorsque l'incendie s'était déclaré, j'avais été contraint de me cacher. (lignes 26-28)

Occurrences	Temps	Mode	Voix
brûle	Présent	Subjonctif	Active
J'écrirai	Futur ou futur simple	Indicatif	Active
s'était déclaré	Plus-que-parfait	Indicatif	Pronominale

4. Dans la phrase suivante, mettez au pluriel les mots soulignés et faites toutes les transformations nécessaires.

Dans mon magasin de Gibelet, lorsque je devais parfois jeter au feu un vieux livre pourrissant et décomposé, je ne pouvais m'empêcher de songer un instant avec tendresse au malheureux qui l'avait écrit. (lignes 17-19)

Dans notre magasin de Gibelet, lorsque nous devions parfois jeter au feu de/des vieux livres pourrissants et décomposés, nous ne pouvions nous empêcher de songer un instant avec tendresse aux malheureux qui les avaient écrits.

II. Lexique et compréhension lexicale (3 points)

Dans cette partie, les correcteurs sont tenus de prendre en compte l'ensemble des éléments de la réponse dans la copie. Tout contresens doit être explicitement sanctionné, tandis que les explications justes et pertinentes du sens de l'expression dans son contexte doivent être valorisées.

1. Expliquez, en contexte, le sens des trois expressions suivantes :

a) « non sans volupté » (ligne 2)

- La négation = effet renforcé : la construction syntaxique s'apparente presque à une double négation qui prend donc le sens inverse
- **Sens** : Dans cette phrase, « non sans volupté » exprime le plaisir raffiné et intime qu'éprouve le narrateur à commencer son récit. Ce plaisir est à la fois sensoriel (le contact du papier, l'acte d'écrire) **et** affectif (le retour sur soi et sur la mémoire).

b) « mortel oublieux de la mort » (ligne 16)

Sens : la formule est une alliance de mots ; on attend toute formule traduisant le paradoxe, l'antithèse, l'opposition, le contraste...

Explication en contexte : L'expression « mortel oublieux de la mort » désigne l'homme conscient de sa condition mortelle mais qui continue d'agir, d'espérer et de créer comme s'il était immortel.

c) « populace écervelée » (ligne 29)

Sens des mots de l'expression

- « Populace » : Le suffixe -ace, attesté aussi sous la forme -asse, est porteur d'une forte nuance péjorative (*fadasse, paperasse, vinasse*).
- « Ecervelée » : sans cerveau
- Sens de l'expression « populace écervelée » en contexte
L'expression, très péjorative, « populace écervelée » (sans cerveau) désigne ici une foule déchaînée, animée par la haine et le fanatisme.

Explication : Cette expression traduit à la fois la peur du narrateur face à cette violence collective et le jugement moral qu'il porte sur cette masse ignorante, dominée par ses instincts et par le fanatisme plutôt que par la raison. (ligne 29)

2. Citez trois mots appartenant à la même famille que les noms suivants :

a) « culpabilité » (ligne 29)

⇒ *battre sa coulpe, coupable, culpabiliser, culpabilisation, déculpabiliser, disculper, inculper, inculpation, coupablement, mea culpa ...*

b) « furie » (ligne 28)

⇒ *furieux, fureur, furibard, furibond, furieusement, furax ...*

III. Réflexion et développement (9 points)

Il est nécessaire de corriger la partie 3 dans son ensemble pour apprécier la qualité du raisonnement, des arguments et des exemples divers mobilisés.

Quel est, selon vous, l'intérêt pour une personne de mettre par écrit ses expériences vécues ?

Vous répondrez à cette question en vous appuyant sur le texte d'Amin Maalouf, votre réflexion personnelle, vos lectures et votre culture.

Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Commentaires sur le corrigé :

Nota 1 : ces propositions de pistes ne constituent que des orientations et ne doivent pas être lues comme un corrigé exhaustif.

Nota 2 : une introduction et une conclusion sont attendues.

Nota 3 : il est attendu des candidats un développement argumenté et structuré comportant au moins deux parties distinctes.

Nota 4 : les parties de ce développement doivent être rédigées avec des phrases construites. Le style télégraphique sera pénalisé.

Nota 5 : la présence d'exemples est attendue. La variété des exemples (littérature, cinéma, peinture, musique, etc.) sera valorisée.

Propositions de pistes :

→ Écrire pour mieux se comprendre et se connaître soi-même

- Coucher par écrits ses expériences vécues, c'est mettre le monde à distance pour entreprendre un voyage intérieur, une exploration de soi-même. À l'heure d'une sur-sollicitation médiatique incessante, voire d'une forme de mise en scène de soi-même sur les réseaux sociaux, l'écriture constitue un temps d'introspection bénéfique et de recherche d'authenticité. Quelle que soit leur forme, ces écrits permettent souvent de mieux appréhender ses propres émotions et expériences, de mettre des mots sur les maux, de démêler l'écheveau des sentiments. « Les mots savent de nous ce que nous ne savons pas encore » écrivait René Char.
- Écrire ses expériences peut avoir un effet cathartique et sa dimension thérapeutique est reconnue par le corps médical depuis de nombreuses années. L'écriture expressive a ainsi été préconisée dès les années 1980 par le psychologue américain James Pennebaker et accompagne souvent le traitement des troubles post-traumatiques ou des dépressions. C'est ce qu'explique Nayla Chidiac, docteur en psychologie clinique, dans son livre *Les Bienfaits de l'écriture, les bienfaits des mots* (Odile Jacob, 2022). La recrudescence des

journaux intimes envoyés aux maisons d'édition à l'issue du confinement de 2020 dit assez le besoin éprouvé par beaucoup de rendre compte par écrit de cette expérience exceptionnelle en période de crise. Plus que les récits structurés destinés d'emblée à la publication, la spontanéité du journal intime offre une liberté tant dans la forme que dans le fond qui permet d'atteindre une certaine vérité de l'être. Dans son *Journal* écrit entre 1915 et 1941, Virginia Woolf s'autorise une grande liberté de ton et consigne tout à la fois réflexions d'écrivain, émotions fugaces, expériences quotidiennes. Le sublime y côtoie le trivial ou le mesquin.

→ Écrire pour garder trace d'un cheminement

- Si l'art est un « anti-destin » selon la formule de Malraux, écrire ses expériences permet de garder trace de son existence, de mettre en ordre le chaos des événements et de trouver une cohérence dans la multiplicité des expériences vécues. C'est l'intérêt des récits autobiographiques qui font revivre des moments passés pour en garder trace : ce sont les souvenirs d'enfance couchés par bribes sur le papier par Nathalie Sarraute (*Enfance*, 1983), des émotions et des images fragiles, vacillantes, « des petits bouts de quelque chose encore vivant » pour lesquels il faut trouver les mots qui les fixent sans les trahir « avant qu'ils disparaissent ». C'est le projet du narrateur du texte d'Amin Maalouf qui souhaite « consigner [s]es projets, [s]es envies, [s]es angoisses, [s]es impressions ».
- À côté de ces récits fragmentés, certains écrits permettent de ressaisir la cohérence d'une existence, pour mettre en relief l'enchaînement des événements et leurs effets dans la construction d'une personnalité. C'est l'enjeu des *Mots* de Sartre par exemple qui explique la naissance de sa vocation d'écrivain ; Rousseau cherche, pour sa part, dans *Les Confessions*, à « montrer un homme dans toute la vérité de la nature » et à justifier certains aspects de sa personnalité ou de son parcours par le caractère déterminant d'expériences jugées rétrospectivement fondamentales. L'épisode du « peigne cassé » qui voit Rousseau injustement puni pour un méfait qu'il n'a pas commis sera à l'origine de son sens aigu de la justice.

→ Écrire pour transmettre et témoigner

- Corollaire de cette volonté de garder trace, l'écriture de soi est souvent motivée par le désir de transmettre une expérience, de témoigner d'une époque. De nombreux particuliers se mettent ainsi à écrire l'histoire de leur famille, les anecdotes de leur jeunesse qu'ils destinent, en manière de legs ou de testament, à leurs enfants ou petits-enfants. Montaigne, dans ses *Essais*, déclarait vouloir se peindre d'après nature afin de laisser à ses parents et amis un portrait plus exact de lui-même : «... à ce que m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bientôt) ils y puissent retrouver aucuns traits de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent, plus entière et plus vive la connaissance qu'ils ont eue de moi ».
- Quand l'expérience individuelle s'inscrit dans l'Histoire, ces écrits constituent des témoignages précieux pour le lecteur ; l'intérêt psychologique, anthropologique, sociologique ou historique est particulièrement important. Les *Lettres* de Madame de Sévigné brossent le portrait de la société dans laquelle l'épistolière évoluait. Ces lettres privées sont autant de chroniques d'une époque et permettent au lecteur d'aujourd'hui de découvrir l'émotion suscitée par le suicide du cuisinier Vatel, le procès de l'affaire des poisons ou de connaître les réactions du public à la création de telle pièce de Racine. Des mémorialistes comme Saint-Simon ou Chateaubriand mêlent ainsi Histoire et expériences personnelles pour apporter un éclairage particulier sur les événements ou les personnalités politiques de leur époque.
- Les récits de voyage, comme celui de Jean de Léry, *Voyage fait en la terre du Brésil* (1578), apportent des informations précieuses au lecteur européen. Mais ce sont aussi des

témoignages bouleversants des événements les plus sombres de l'Histoire : le *Journal* d'Anne Frank, *l'Écriture ou la vie* de Jorge Semprun ou *Si c'est un homme* de Primo Levi mettent des mots sur l'horreur d'un génocide.

→ Écrire pour toucher à l'universalité

- L'écriture d'expériences singulières peut dépasser la dimension personnelle de l'auteur, pour atteindre une forme d'universalité et toucher tout lecteur : chacun porte en soi l'humaine condition, selon le mot de Montaigne, et les expériences d'autrui trouvent un écho chez le lecteur qui peut ainsi se reconnaître et mieux se comprendre : « Ah ! Quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. [...] Insensé qui crois que je ne suis pas toi » écrit V. Hugo dans *Les Contemplations*.

→ Écrire pour le plaisir

- L'exercice même de l'écriture, au quotidien, d'expériences vécues constitue un plaisir, au même titre que toute pratique artistique. Bien des écrivains conservent sur eux un petit carnet dans lequel ils consignent des expériences vécues, des impressions dont ils nourriront ensuite leur création littéraire. *Choses vues* de Victor Hugo est une compilation de notes éparses prises sur le vif, comme autant de matériaux qui donneront aux œuvres de fiction un accent de vérité au plus près du réel.

Ce qui est attendu et les points de vigilance

-une construction du propos de manière développée et cohérente avec une introduction (thème, enjeux, annonce du plan), un développement organisé en plusieurs pistes et une conclusion
On attend de cette structure qu'elle fasse sens, sans forcément plaquer une mécanique exhaustive.

-définir le thème questionné : l'intérêt d'écrire des expériences vécues ;
-s'appuyer sur différentes références (littéraires, culturelles, artistiques..) ;
-s'appuyer sur le texte d'A. Maalouf, comme sur un exemple privilégié ;
-un raisonnement et un niveau de réflexion qui suppose l'analyse du texte dans le questionnement sur l'intérêt d'écrire les expériences vécues. De plus, il est nécessaire de proposer des arguments étayés et articulés, avec des exemples variés pertinents et développés ;
-soin et clarté de la maîtrise de la langue. Sont sanctionnés les interprétations erronées du texte, les exemples non pertinents, une maîtrise de la langue défaillante.

L'épreuve écrite de mathématiques

L'épreuve

Règlementairement, l'épreuve d'une durée de trois heures est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances du candidat. L'usage de la calculatrice est autorisé dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.

Le sujet présente une architecture conforme aux textes officiels régissant le concours. Il fait appel à des connaissances et des compétences du programme de mathématiques du cycle 4 en vigueur et de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique. Pour la session 2026, l'épreuve comporte cinq exercices indépendants.

Le sujet proposé

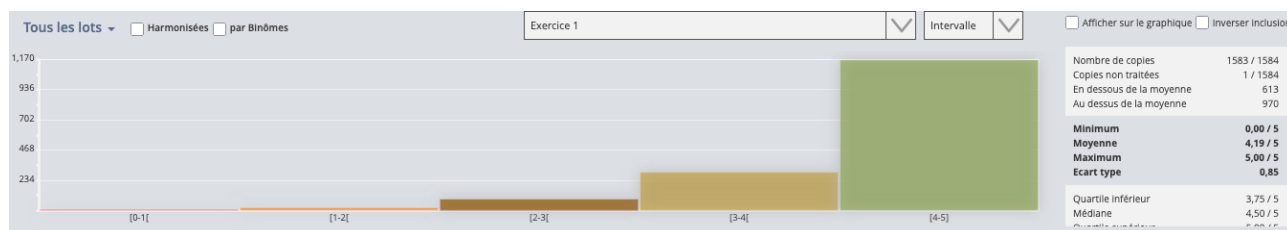
Le sujet de la session 2026 propose cinq exercices indépendants couvrant les principaux domaines des mathématiques enseignés à l'école primaire et au collège : calcul numérique et littéral, organisation et traitement de données, probabilités, statistiques, géométrie plane, grandeurs et mesures, ainsi que raisonnement mathématique.

L'ensemble du sujet est progressif et équilibré. Les premières questions de chaque exercice permettent aux candidats de mobiliser des connaissances fondamentales et des techniques usuelles, tandis que les dernières questions exigent davantage de prise d'initiative, de modélisation et de rigueur dans les démonstrations.

Le sujet s'inscrit pleinement dans les attendus du concours en évaluant non seulement les connaissances disciplinaires des candidats, mais également leur capacité à raisonner, à rédiger avec précision et à contrôler la cohérence des résultats obtenus. Plusieurs exercices font appel à des contextes proches de la pratique professionnelle d'une professeure ou d'un professeur des écoles (sortie scolaire, tombola, course d'orientation), permettant d'apprécier la capacité des candidates et des candidats à mobiliser les mathématiques dans des situations concrètes.

Le barème retenu permet une évaluation progressive des compétences. Les questions étant largement indépendantes, cela autorise les candidates et les candidats à obtenir des points même lorsqu'une difficulté apparaît dans une partie de l'exercice. Certaines questions, plus ouvertes ou nécessitant une démonstration complète, permettent toutefois de hiérarchiser les productions des candidates et des candidats.

Exercice 1



Le premier exercice prend appui sur l'organisation d'une sortie scolaire au musée. Il mobilise plusieurs compétences complémentaires : utilisation d'un tableur, écriture de formules, calcul littéral, résolution d'une équation du premier degré, calcul de vitesse moyenne ainsi que calcul de coût dans une situation de transport.

Les premières questions, relatives au tableur, permettent d'évaluer la maîtrise des références de cellules et de la syntaxe des formules. La partie B demande de modéliser une situation par une expression algébrique puis de résoudre une équation. Enfin, la partie C mobilise les notions de vitesse moyenne, de conversions d'unités et de calcul de coûts dans une situation concrète.

Cet exercice permet d'évaluer des compétences variées tout en restant très accessible aux candidates et aux candidats ayant une bonne maîtrise des connaissances fondamentales.

Exercice 2

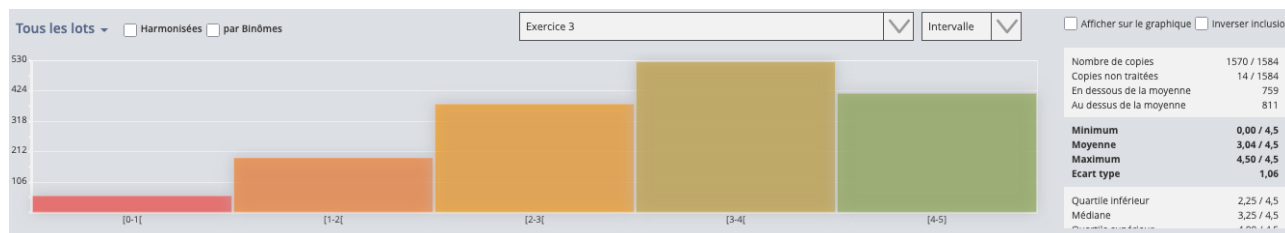


Le deuxième exercice associe probabilités et statistiques à partir d'une tombola organisée dans une école.

La première partie sollicite le calcul de probabilités simples exprimées sous forme de fractions irréductibles. La seconde partie porte sur le traitement statistique d'une série : calcul d'une moyenne pondérée, détermination d'une médiane et interprétation de cette dernière dans le contexte proposé.

Cet exercice évalue autant les compétences de calcul que la compréhension du sens des indicateurs statistiques, compétence essentielle pour une future enseignante ou un futur enseignant.

Exercice 3



Le troisième exercice porte sur une situation de géométrie liée à un parcours de cross. Les candidats doivent mobiliser le théorème de Pythagore, la réciproque du théorème de Thalès, des calculs de longueurs ainsi que des calculs de volumes et des conversions d'unités.

La dernière partie, consacrée au calcul du volume d'un plot de balisage puis de sa masse à partir d'une densité, associe géométrie dans l'espace, grandeurs et mesures et conversions d'unités. Cet exercice évalue également la capacité des candidates et des candidats à conduire une démonstration rigoureuse et à en expliciter les différentes étapes.

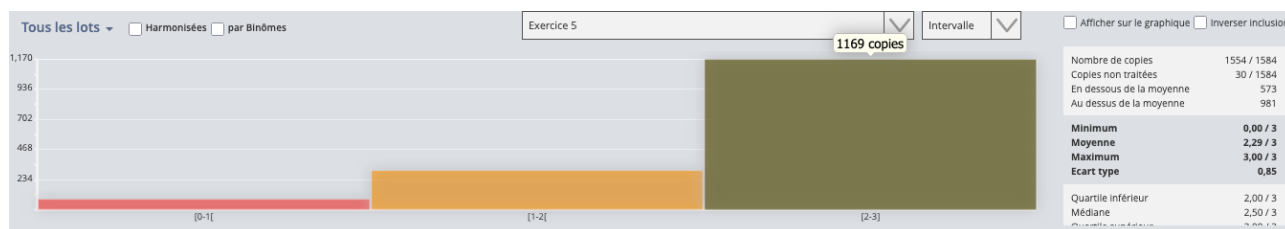
Exercice 4



Le quatrième exercice propose une série d'affirmations à analyser en justifiant systématiquement les réponses. Il mobilise plusieurs domaines des mathématiques et exige des candidates et des candidats qu'elles et ils distinguent clairement une démonstration d'un contre-exemple et d'une simple vérification numérique.

Cet exercice évalue principalement les capacités de raisonnement logique, la maîtrise des propriétés mathématiques et la qualité de la rédaction. Il constitue un exercice particulièrement discriminant en raison de l'exigence de justification attendue.

Exercice 5

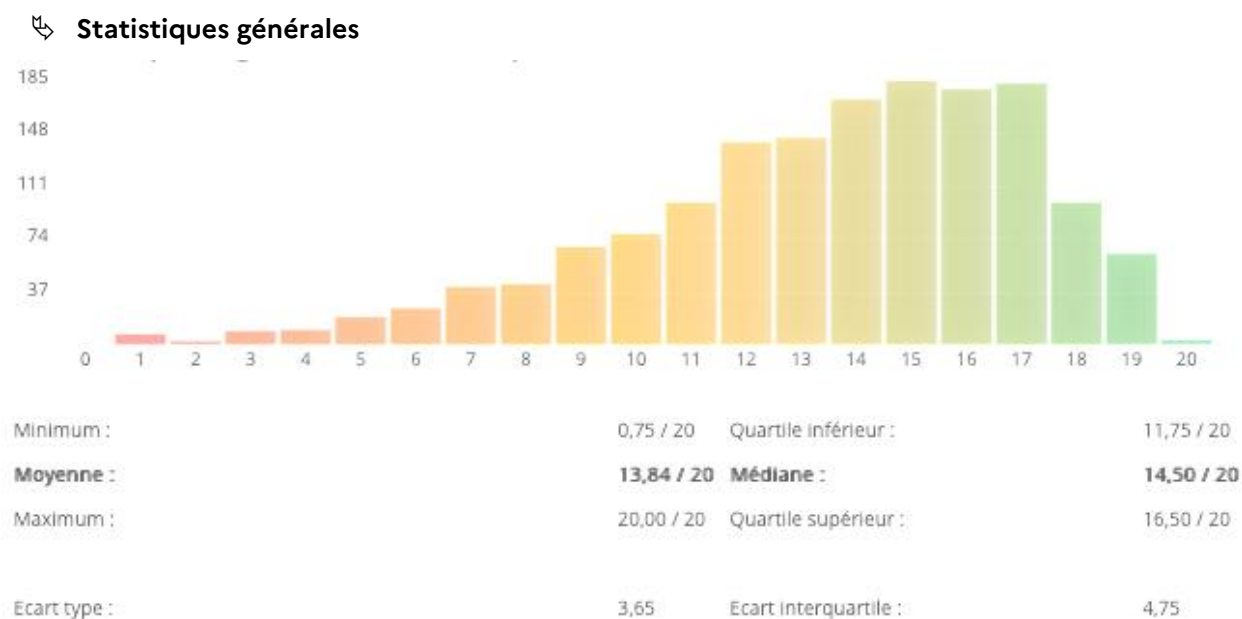


Le cinquième exercice fait appel à plusieurs compétences mathématiques dans une situation nécessitant davantage d'autonomie. Les candidates et les candidats doivent organiser une

démarche complète, choisir les outils mathématiques adaptés, conduire un raisonnement rigoureux puis interpréter leurs résultats.

Contrairement aux exercices précédents qui guident davantage la résolution, cet exercice laisse une place importante à la prise d'initiative. Les candidates et les candidats doivent être capables de sélectionner les informations utiles, de structurer leur démonstration et d'explicitier clairement les propriétés utilisées.

Cet exercice constitue le principal exercice discriminant du sujet. Il permet de distinguer les candidates et les candidats possédant une véritable maîtrise du raisonnement mathématique de celles et ceux qui se limitent à appliquer des procédures ou à effectuer des essais numériques sans réelle démonstration.



Cette année, 1584 copies ont été corrigées. La qualité globale des copies (présentation, orthographe, logique, rigueur mathématique) reste à améliorer, notamment pour ce qui concerne le respect du formalisme mathématique.

La moyenne sur l'ensemble des copies corrigées est de 13,84/20. De plus, 887 des 1584 copies corrigées obtiennent une note supérieure à la moyenne. Il est à noter que 68 très bonnes copies obtiennent une note située entre 19 et 20/20. À l'inverse, le jury s'inquiète du niveau fondamental en mathématiques des 33 copies qui obtiennent une note éliminatoire (inférieure à 5/20), soit environ 2,1% des candidates et des candidats, et de la représentation qu'elles et ils se font de ce concours exigeant.

Analyse des productions

Analyse globale

Les copies révèlent un niveau globalement satisfaisant sur les questions de calcul direct, de modélisation simple et d'application immédiate des connaissances. Les exercices 1 et 2 sont globalement mieux réussis que les exercices nécessitant des démonstrations géométriques rigoureuses ou une interprétation fine des notions statistiques.

Les correctrices et les correcteurs soulignent cependant un manque fréquent de rigueur rédactionnelle et de maîtrise du formalisme mathématique, y compris chez des candidates et des candidats obtenant des résultats numériquement corrects. De nombreuses copies témoignent d'une connaissance procédurale des outils sans réelle maîtrise des conditions d'application et du sens mathématique des notions mobilisées.

Plusieurs exercices mettent en évidence des fragilités dans l'écriture correcte des formules de tableur, la conversion des unités, la distinction entre théorème direct et réciproque, l'interprétation statistique de la médiane, la rédaction des démonstrations, le contrôle de cohérence des résultats obtenus et la structuration d'un raisonnement démonstratif complet.

Les exercices 4 et 5 sont les plus discriminants. Ils permettent de distinguer les candidates et les candidats maîtrisant réellement les raisonnements mathématiques de celles et ceux se limitant à des procédures ou à des vérifications ponctuelles.

Réussites et difficultés rencontrées

- Tableur et formalisme

L'exercice 1 met en évidence des fragilités importantes dans la maîtrise du formalisme associé aux tableurs. Les erreurs les plus fréquentes concernent l'oubli du signe « = » au début des formules, l'utilisation du symbole « x » au lieu de « * », l'écriture du nom de la cellule avant la formule (« D2 = ... »), la confusion entre « : » et « ; » dans les formules ou encore l'utilisation injustifiée du symbole « \$ ». Ces erreurs montrent que certaines candidates et certains candidats connaissent le principe des calculs demandés sans maîtriser réellement la syntaxe des outils numériques usuels.

- Modélisation et calculs numériques

La partie B de l'exercice 1 est globalement réussie par les candidates et les candidats, mais certaines et certains interprètent mal la question « exprimer en fonction de n » et se limitent à calculer le coût pour 41 élèves.

Les conversions de durée restent fragiles. De nombreuses copies présentent des erreurs telles que « 1h10=1,10h » ou « 1h10=1,66h ». Ces erreurs révèlent une mauvaise maîtrise du passage du système sexagésimal au système décimal.

Dans les calculs de coûts de transport, plusieurs candidates et candidats oublient l'aller-retour pour les péages ou le carburant.

Les correctrices et les correcteurs signalent également des erreurs d'arrondis effectués trop tôt dans les calculs ou l'absence de contrôle de cohérence des résultats.

- Statistiques et probabilités

L'exercice 2 montre une bonne maîtrise générale des probabilités simples. Les erreurs les plus fréquentes concernent l'oubli de simplification de fractions, des réponses données sous forme décimale malgré la consigne ainsi qu'une confusion entre probabilité et « nombre de chances ». En revanche, la notion de médiane demeure insuffisamment maîtrisée par une part importante des candidates et des candidats.

Les difficultés les plus fréquentes concernent la confusion entre valeurs de la série et effectifs, l'utilisation d'une mauvaise série statistique, la recherche de la médiane sans prise en compte des effectifs cumulés ou des interprétations imprécises ou incorrectes. De nombreuses copies proposent des formulations du type : « la moitié des élèves ont vendu 10 tickets », sans utiliser les formulations mathématiquement correctes « au moins » ou « au plus ». Ces difficultés montrent que le sens statistique de la médiane reste fragile chez de nombreuses candidates et nombreux candidats.

- Géométrie et démonstrations

L'exercice 3 est relativement discriminant. Si le théorème de Pythagore est globalement bien maîtrisé, la réciproque du théorème de Thalès pose encore de nombreuses difficultés : confusion entre théorème direct et réciproque, absence des hypothèses, oubli de préciser les points « alignés dans cet ordre », égalité des rapports écrite avant d'être démontrée ou encore calcul prématuré de la longueur DE avant démonstration du parallélisme. Plusieurs candidates et candidats utilisent des raisonnements circulaires ou logiquement incorrects. Les démonstrations manquent fréquemment

de rigueur avec des hypothèses non explicitées, des notations imprécises, des confusions entre droite, segment et longueur et l'absence de justification des propriétés utilisées.

Les questions portant sur les volumes sont mieux réussies, mais des erreurs persistent comme la confusion entre diamètre et rayon ou les conversions entre mm^3 et dm^3 par exemple.

L'absence de cohérence des résultats obtenus est également observée. Certaines copies aboutissent ainsi à des masses de plusieurs tonnes pour un simple plot sans que cela ne suscite de remise en question.

- Raisonnement mathématique et exercice 5

Les exercices 4 et 5 sont les plus discriminants de l'épreuve.

De nombreuses candidates et nombreux candidats rencontrent des difficultés importantes lorsqu'il s'agit de construire une démonstration complète, d'organiser un raisonnement logique, de justifier rigoureusement chaque étape ou encore de distinguer expérimentation, conjecture et preuve.

Dans l'exercice 5, plusieurs copies se limitent à des essais numériques ou à des vérifications sur quelques cas particuliers sans parvenir à généraliser et à conclure rigoureusement. Beaucoup de candidates et de candidats semblent considérer qu'une suite d'exemples suffit à démontrer une affirmation. Les correctrices et correcteurs relèvent fréquemment des raisonnements incomplets, des conclusions affirmées sans justification, des chaînes d'égalités incorrectes, des calculs menés sans explicitation des propriétés utilisées ou un manque de structuration dans les démarches. Certaines copies donnent l'impression d'une accumulation d'idées ou de calculs, sans véritable fil directeur. Les candidates et les candidats les plus fragiles ont souvent du mal à identifier ce qui doit être démontré et quels outils mathématiques sont pertinents.

À l'inverse, les meilleures copies se distinguent par une rédaction concise mais rigoureuse, une utilisation explicite des propriétés mathématiques, une articulation claire entre hypothèses, calculs et conclusions et une capacité à contrôler la cohérence des résultats obtenus. L'exercice 5 a ainsi fortement différencié les candidates et candidats capables de raisonner mathématiquement de celles et ceux restant dans une logique essentiellement procédurale.

Conseils aux candidates et aux candidats

Les copies montrent que la réussite au concours repose autant sur la maîtrise des connaissances mathématiques que sur la qualité de la rédaction et la rigueur du raisonnement. De nombreux points sont perdus non pas à cause d'erreurs de calcul, mais en raison d'imprécisions de langage, d'un formalisme insuffisant ou d'une mauvaise interprétation des consignes.

- Soigner la rédaction mathématique

Les démonstrations doivent être structurées et complètes. Plusieurs correctrices et correcteurs soulignent que les candidates et les candidats citent souvent un théorème sans en vérifier les hypothèses ou utilisent une propriété avant même de l'avoir démontrée. En géométrie notamment, il est indispensable d'énoncer les hypothèses, de préciser par exemple lors de l'utilisation de la réciproque du théorème de Thalès que les points sont bien alignés dans le même ordre, puis de conclure explicitement. De manière générale, les égalités doivent être correctement rédigées et chaque étape du raisonnement doit être justifiée.

- Ne pas confondre vérifier et démontrer

Une erreur très fréquente consiste à utiliser un exemple numérique pour conclure qu'une affirmation est vraie. Un exemple peut permettre d'infirmer une proposition par un contre-exemple, mais il ne constitue jamais une démonstration lorsqu'il s'agit d'établir une propriété générale. Cette difficulté apparaît de manière récurrente dans les exercices de raisonnement. Les

candidates et les candidats gagneraient à distinguer clairement les notions de preuve, de contre-exemple et de simple vérification.

- Maîtriser le vocabulaire et les définitions

Les difficultés observées proviennent souvent d'une connaissance approximative des définitions. Les notions de médiane, de nombre décimal, de multiple ou encore les différences entre théorème, réciproque et contraposée sont insuffisamment maîtrisées chez un nombre important de candidates et de candidats. Il est conseillé de connaître précisément les définitions du programme et d'être capable de les mobiliser dans une démonstration, sans se limiter à les réciter.

- Faire preuve de rigueur dans l'utilisation du formalisme

Les questions de tableur montrent que de nombreuses candidates et nombreux candidats perdent des points sur des détails de syntaxe : oubli du signe « = », utilisation de « x » au lieu de « * », écriture du nom de la cellule devant la formule ou confusion entre les différents séparateurs. Ces erreurs, bien que mineures en apparence, traduisent une maîtrise incomplète de l'outil. Une attention particulière doit également être portée à l'utilisation correcte des symboles mathématiques, notamment le signe « = », qui ne doit pas relier deux expressions non égales dans une suite de calculs.

- Contrôler les unités et les conversions

Les conversions de durées (notamment le passage des heures et minutes vers les heures décimales), les conversions de volumes et les changements d'unités figurent parmi les erreurs les plus fréquemment relevées. Plusieurs copies présentent également des résultats incohérents, sans que les candidates ou les candidats semblent s'en apercevoir. Avant de conclure, il est recommandé de vérifier la cohérence des unités ainsi que l'ordre de grandeur du résultat obtenu.

- Lire attentivement les consignes

Certaines erreurs proviennent d'une lecture trop rapide de l'énoncé : oubli d'un aller-retour dans un calcul de coût, confusion entre effectifs et valeurs d'une série statistique, mauvaise identification de la grandeur étudiée ou interprétation inexacte de la question posée. Une lecture attentive de chaque consigne permet souvent d'éviter ces erreurs.

- Expliciter les raisonnements

Même lorsque le résultat est exact, les correctrices et les correcteurs regrettent fréquemment l'absence de justification. Les calculs intermédiaires, les hypothèses utilisées, les propriétés mobilisées et les phrases de conclusion doivent apparaître clairement dans la copie. Une rédaction précise permet de valoriser les compétences de la candidate ou du candidat.

- Développer une attitude critique face aux résultats

Plusieurs copies présentent des résultats manifestement incohérents (par exemple des vitesses, des masses ou des moyennes irréalistes) sans qu'aucune vérification ne soit effectuée. Les candidates et les candidats gagneraient à prendre quelques instants pour apprécier la vraisemblance de leurs réponses et repérer d'éventuelles erreurs de calcul ou de conversion.

L'épreuve d'application

✓ L'épreuve de sciences et technologie

↳ **L'épreuve**

Cette épreuve vise à évaluer les connaissances et compétences des candidats dans le domaine des sciences et de la technologie. Cette épreuve est appliquée à un contexte de classe et comporte un certain nombre de questions à visée pédagogique.

↳ **Le sujet proposé :**

Le sujet visait à évaluer à la fois les connaissances scientifiques et technologiques des candidats, leur capacité à analyser des situations d'enseignement, à concevoir des démarches d'investigation adaptées aux élèves et à mobiliser les programmes de l'école primaire dans une perspective pédagogique et didactique.

Il s'appuyait sur le projet d'aménagement hydraulique développé à La Réunion. Ce contexte authentique permettait d'aborder plusieurs dimensions de la gestion de l'eau tout en mobilisant des notions relevant des programmes de sciences et technologie de l'école primaire.

Le sujet était structuré en trois parties complémentaires. La première partie portait sur la qualité de l'eau et abordait notamment le cycle de l'eau, la démarche scientifique, les effets des eaux usées sur les milieux aquatiques ainsi que la classification du vivant. La deuxième partie était consacrée au traitement de l'eau et mobilisait les notions de mélanges, de techniques de séparation, de masse volumique et d'éducation au développement durable. La troisième partie traitait de la distribution de l'eau à travers l'étude du fonctionnement d'un château d'eau et la réalisation d'une maquette technologique intégrant capteurs, automatisation et programmation.

↳ **Statistiques générales**

Capture écran Viatique + analyse

↳ **Analyse des productions**

Analyse globale :

Le sujet a été globalement bien compris par les candidats. Les connaissances scientifiques fondamentales apparaissent généralement maîtrisées, en particulier lorsqu'il s'agit d'identifier des notions ou d'exploiter directement les informations fournies dans les documents. En revanche, les questions nécessitant une argumentation scientifique, une mise en relation de plusieurs notions ou une réflexion didactique approfondie ont davantage mis les candidats en difficulté. Les commissions ont également relevé des écarts importants dans la qualité des justifications fournies et dans la précision du vocabulaire utilisé.

Points positifs :

Les candidats ont globalement bien réussi les questions relatives à la démarche scientifique, à la respiration des êtres vivants, aux équations chimiques simples, à la masse volumique ainsi qu'au parcours de l'eau dans le réseau de distribution. Les documents ont généralement été correctement exploités et de nombreux candidats ont montré leur capacité à mobiliser des

connaissances scientifiques adaptées au niveau de l'école primaire. Les meilleures copies se caractérisent également par une rédaction claire, structurée et rigoureuse.

Difficultés rencontrées :

Les principales difficultés concernent la conception d'un protocole expérimental complet, la classification en groupes emboîtés du vivant ainsi que les notions de mélanges, de miscibilité et de techniques de séparation. Les candidats peinent souvent à expliciter les raisonnements scientifiques attendus et se limitent parfois à des réponses descriptives insuffisamment justifiées. Les questions relatives au fonctionnement du château d'eau, à l'analyse d'un système automatisé ou à l'identification des prérequis nécessaires à la réalisation d'une maquette ont également donné lieu à des résultats plus hétérogènes. Plusieurs commissions signalent enfin une maîtrise parfois fragile du vocabulaire scientifique et des difficultés à distinguer certaines notions proches.

Éléments de correction :

Question	Rappel de l'énoncé	Éléments de correction	Remarques des correcteurs
Q1	Nommer les changements d'état de l'eau intervenant au cours du cycle de l'eau.	Les candidats devaient identifier les différents changements d'état de l'eau (fusion, solidification, vaporisation, liquéfaction/condensation, sublimation et condensation solide) en précisant les états initial et final associés à chacun d'eux.	Certains candidats se sont limités aux phénomènes visibles sur le document sans mobiliser l'ensemble de leurs connaissances.
Q2	Identifier les éléments manquants permettant de travailler la démarche scientifique.	Les réponses attendues portaient sur les différentes étapes d'une démarche d'investigation : formulation d'une problématique, émission d'hypothèses, mise à l'épreuve des hypothèses, analyse des résultats, retour aux hypothèses et confrontation des résultats à la problématique.	
Q3	Expliquer pourquoi le passage de l'eau liquide à l'état gazeux constitue un obstacle didactique.	Les candidats devaient mettre en évidence les confusions fréquentes entre vapeur d'eau, brouillard et fumée, ainsi que le caractère invisible de la vapeur d'eau. La notion d'abstraction pouvait être mobilisée.	
Q4	Proposer un protocole expérimental permettant de tester une hypothèse sur le ruissellement.	Les réponses devaient présenter un matériel adapté, un protocole permettant de comparer plusieurs types de sols en contrôlant les variables expérimentales, ainsi que des résultats attendus cohérents avec l'hypothèse formulée.	De nombreux protocoles étaient incomplets ou ne permettaient pas réellement de tester l'hypothèse proposée.
Q5	Expliquer la diminution de la teneur en dioxygène après le rejet d'eaux usées.	Les candidats devaient relier la présence de matière organique au développement des bactéries aérobies dont la respiration consomme le dioxygène dissous dans l'eau.	
Q6	Nommer le gaz consommé et le gaz rejeté lors de la	Il convenait d'identifier le dioxygène comme gaz consommé et le dioxyde de carbone comme gaz rejeté.	

Question	Rappel de l'énoncé	Éléments de correction	Remarques des correcteurs
	respiration aérobie.		
Q7	Vérifier que l'équation de la respiration aérobie est ajustée.	Les candidats devaient montrer que le nombre d'atomes de chaque élément est conservé entre réactifs et produits.	
Q8	Proposer deux aménagements ou pratiques limitant la pollution.	Les réponses pouvaient évoquer le traitement des eaux usées, la réduction des pollutions, l'entretien des réseaux, la restauration des zones humides ou la sensibilisation des usagers.	
Q9	Proposer une mise en situation et une question scientifique sur le cycle de vie du chironome.	Les réponses devaient s'appuyer sur l'observation ou l'élevage de chironomes et conduire à un questionnaire relatif à leur développement ou à leur métamorphose.	
Q10	Indiquer trois critères de la classification en groupes emboîtés.	Les candidats devaient rappeler que la classification repose sur des attributs communs observables, sur des caractères présents et sur une organisation hiérarchique des groupes.	Nombreuses confusions entre critères de classification, caractéristiques des organismes et exemples d'espèces.
Q11	Définir un mélange hétérogène.	Un mélange hétérogène comporte plusieurs phases ou plusieurs constituants distinguables.	Difficultés fréquentes de définition.
Q12	Nommer trois méthodes de séparation d'un mélange hétérogène.	Les réponses attendues pouvaient citer la décantation, la filtration, le tamisage, le dégrillage ou la floculation.	
Q13	Expliquer le principe d'une méthode de séparation.	Les candidats devaient expliquer le principe d'une technique choisie parmi celles précédemment citées.	
Q14	Identifier les matières flottant à la surface d'un bac de décantation et justifier.	Il fallait identifier les matériaux de masse volumique inférieure à celle de l'eau et non miscibles avec celle-ci.	La notion de miscibilité a été rarement mobilisée.
Q15	Donner la relation de la masse volumique et les unités associées.	Les candidats devaient écrire la relation $\rho = m/V$ et préciser les grandeurs et unités correspondantes.	
Q16	Identifier les propositions d'élèves pertinentes pour clarifier une eau trouble.	Les réponses attendues correspondaient à la filtration et à la décantation, avec justification des techniques associées.	Confusions fréquentes entre différentes techniques de séparation.
Q17	Valoriser une proposition erronée d'élève tout en faisant émerger l'erreur.	Les candidats devaient proposer une démarche pédagogique valorisant le raisonnement de l'élève tout en s'appuyant sur l'expérimentation ou la confrontation au réel.	
Q18	Relier la séquence à des	Les réponses devaient mettre en relation le	Difficulté à relier

Question	Rappel de l'énoncé	Éléments de correction	Remarques des correcteurs
	enjeux d'éducation au développement durable.	traitement de l'eau avec la préservation des ressources, la consommation responsable ou la protection de l'environnement.	précisément la séquence aux enjeux de développement durable.
Q19	Déterminer le parcours de l'eau dans deux situations de fonctionnement du château d'eau.	Les candidats devaient identifier correctement les chemins empruntés par l'eau à partir du schéma fourni.	
Q20	Identifier les deux fonctions principales du château d'eau.	Les fonctions attendues étaient le stockage de l'eau potable et sa mise sous pression afin d'alimenter le réseau.	La fonction de mise sous pression a été rarement mentionnée. Beaucoup de candidats ont limité leur réponse à la seule distribution de l'eau.
Q21	Identifier l'algorithme correct et justifier le choix.	Les candidats devaient sélectionner l'algorithme cohérent avec le fonctionnement décrit et expliquer les erreurs de l'autre proposition.	Les justifications sont souvent restées incomplètes.
Q22	Identifier les compétences du programme de cycle 3 mobilisées par la séance.	Les réponses devaient s'appuyer sur les compétences du programme relatives à la réalisation et à la validation d'une maquette ou d'une solution technique.	
Q23	Identifier l'erreur présente dans la maquette proposée et l'expliquer.	Les candidats devaient repérer le mauvais positionnement du capteur et expliquer le fonctionnement du système flotteur/contrepoids.	
Q24	Proposer deux prérequis nécessaires à la réalisation de la maquette.	Les réponses pouvaient porter sur le principe du flotteur, du contrepoids, le rôle des composants, la carte micro:bit ou la lecture d'un schéma technique.	Plusieurs candidats n'ont proposé qu'un seul prérequis ou ont montré une connaissance limitée de la micro:bit.

Conseils aux candidats

Les futurs candidats gagneront à renforcer leur maîtrise du vocabulaire scientifique afin de pouvoir justifier leurs réponses avec davantage de précision. Une attention particulière doit être portée à la démarche expérimentale : savoir formuler une hypothèse, élaborer un protocole, identifier les variables pertinentes, prévoir les résultats attendus et interpréter les observations constitue un enjeu majeur de l'enseignement des sciences à l'école primaire.

Il est également recommandé de consolider les connaissances relatives à la classification du vivant, aux techniques de séparation des mélanges et aux notions de masse volumique et de miscibilité. Les candidats doivent enfin veiller à articuler systématiquement les connaissances disciplinaires avec leur enseignement à l'école primaire, en s'appuyant sur les programmes et sur les démarches pédagogiques adaptées aux élèves des différents cycles. Les réponses les plus convaincantes sont celles qui mobilisent simultanément des connaissances scientifiques solides, une réflexion didactique pertinente et une argumentation rigoureuse.

✓ L'épreuve écrite d'histoire-géographie-EMC

↳ **L'épreuve**

L'épreuve écrite d'application dans le domaine Histoire – Géographie – EMC vise à évaluer la capacité du candidat à concevoir une démarche d'enseignement progressive, structurée et cohérente dans le cadre des programmes de l'école primaire. Pour la session 2026, le sujet portait exclusivement sur deux composantes : Géographie et l'Enseignement Moral et Civique (EMC) au cycle 2. Le sujet imposait de traiter successivement trois questions en Géographie (14 points) et deux en EMC (6 points).

Le candidat devait :

- mobiliser ses connaissances disciplinaires pour analyser un corpus documentaire (géographie);
- proposer une séquence pédagogique cohérente ;
- démontrer sa capacité à exploiter un document à des fins didactiques ;
- aborder en EMC , la question de l'engagement pour le bien commun en mobilisant la notion de responsabilité individuelle et collective par rapport aux autres et à l'environnement et proposer une exploitation pédagogique utilisant le document 12 ou des situations quotidiennes d'école.

↳ **Présentation du sujet – session 2026**

Le sujet de géographie proposé était centré sur le thème des paysages de montagne, dans le cadre du programme de géographie de CE2. Il s'agissait en s'appuyant sur les représentations initiales des élèves et sur le corpus documentaire (12 documents de nature variée) d'identifier les caractéristiques des paysages de montagne.

Questions composante Géographie (14 points) :

Vous enseignez en classe de CE2 et vous préparez une séquence d'apprentissage sur l'identification des paysages. Vous avez choisi de travailler sur les massifs montagneux.

1. Élaborez une définition, à destination des élèves, de ce qu'est une montagne.
2. Analysez, à partir du document 10, les représentations que les élèves ont de la montagne et l'usage que vous en feriez dans la construction de votre séquence.
3. Après avoir réalisé le recueil de représentations initiales, expliquez quelle démarche vous mettriez en œuvre dans votre séquence. Vous détaillerez : - Le nombre de séances, leur titre et ce que vos élèves doivent comprendre et retenir de chacune, - Le ou les documents choisis pour votre séquence en expliquant les raisons de votre choix. Vous détaillerez une situation d'apprentissage qui permettra l'utilisation du ou des documents.

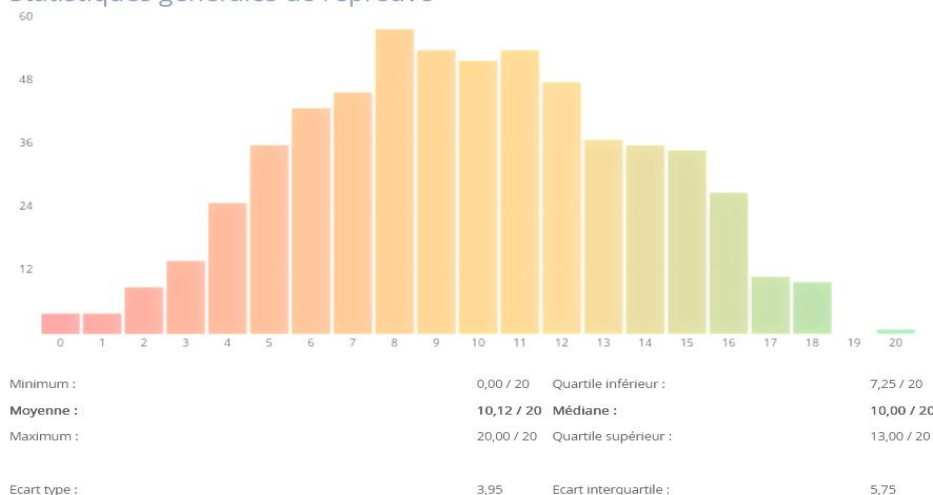
En EMC l'épreuve interrogeait la question de l'engagement pour le bien commun en enseignement moral et civique. Cette question était abordée à travers la notion de responsabilité individuelle et collective par rapport aux autres et à l'environnement.

Question composante EMC (6 points) :

1. Le document 12 vous semble-t-il utilisable avec des élèves de CE2 pour construire cette notion et dans quelle mesure ?
2. À partir de votre exploitation pédagogique utilisant le document 12 ou des situations quotidiennes d'école, quelle définition de « bien commun » construisez-vous avec les élèves ?

Statistiques générales

Statistiques générales de l'épreuve



Cette répartition illustre une parité parfaite entre les copies en deçà et au-delà de la moyenne, témoignant d'une épreuve discriminante, révélatrice de compétences très contrastées. Le haut niveau de certaines copies (au-dessus de 15) souligne qu'une réussite remarquable est possible lorsque rigueur, connaissance disciplinaire et logique didactique sont réunies.

Analyse des productions

1. Analyse globale :

Le positionnement du sujet sur le cycle 2 a pu désorienter certains candidats. Mais le jury rappelle que le texte de l'épreuve précise que les cycles 1, 2 et 3 peuvent faire l'objet des questions au concours. L'ensemble des copies témoigne d'un engagement sérieux des candidats, mais d'un niveau très hétérogène, tant sur le plan des connaissances que sur celui de la réflexion didactique. Si certaines copies se démarquent par leur clarté, leur structuration et la pertinence des choix pédagogiques, beaucoup d'autres présentent des fragilités sur des éléments fondamentaux : définition géographique des paysages de montagne, approche méthodologique sur l'observation, la description de photographies de paysage (compétences, connaissances, objectifs), ou encore difficultés à définir clairement la notion d'engagement ainsi que celle de bien commun.

La maîtrise de la langue française reste un critère discriminant : des erreurs orthographiques récurrentes, de syntaxe ou de ponctuation nuisent à la lisibilité de certaines productions.

Globalement nous n'observons pas de déséquilibre fréquent dans la gestion du temps : les questions de géographie et les questions d'EMC, sont équitablement traitées.

2. Analyse détaillée

Points positifs :

En Géographie

- La dimension recueil des représentations initiales des élèves est globalement bien construite, en s'appuyant sur le document 10.

- ↳ Les propositions d'exploitation pédagogique du document 7 qui permet de mesurer l'évolution des activités humaines en montagne et leurs traductions paysagères sont souvent pertinentes.
- ↳ Titres de séances problématisés dans certaines copies, avec une articulation pertinente entre savoirs, compétences et vocabulaire spécifique.

En EMC :

- ↳ Quelques candidats ont su proposer une définition rigoureuse, accessible et conforme aux textes officiels du principe de biens communs en établissant des liens logiques avec les enjeux environnementaux pointés par le document 12.
- ↳ Quelques pistes d'exploitation pédagogique et de situations de mises en œuvre contextualisées au cadre de la classe et/ou de l'école sont très pertinentes.

Difficultés rencontrées en Géographie :

- ↳ De nombreuses copies sont dans l'incapacité de proposer une définition claire et simple de la montagne. La lecture des documents permettait pourtant en articulant les informations à extraire des documents d'en proposer une de manière explicite.
- ↳ Les propositions pédagogiques ne s'appuient pas suffisamment sur le cadre méthodologique suggéré par le document 2. Les productions écrites proposées ne mobilisent pas assez les productions graphiques du type, photographies à faire légender, production de croquis simple, de schéma. Ces productions graphiques ont toute leur place en géographie lorsqu'il s'agit de formaliser explicitement des éléments de description et de compréhension de l'organisation de l'espace.

Difficultés rencontrées en EMC :

- ↳ Difficultés à définir la notion de biens communs : de nombreuses copies paraphrasent le document 12 et ne proposent pas une définition précise de la notion.
- ↳ La notion d'engagement individuel et collectif au service du biens communs manque de robustesse dans les propositions pédagogiques. Les candidats proposent souvent la seule dimension engagement collectif.

Exemples de productions attendues :

- ↳ **Question 1 Géographie :** Définition de la montagne en dégagant les principales caractéristiques, altitude, pentes, versant, étagement de la végétation, enneigement et organisation des activités humaines. Cette définition peut être mise en forme à travers un schéma simple. Au cycle 2, cette définition viendra compléter les définitions d'autres entités paysagères (plaine, plateau, vallée).
- ↳ **Question 2 Géographie :**
 - Analyse des représentations initiales en capitalisant sur les éléments de caractérisation de la montagne relevés dans les productions des élèves.
 - Construction d'une séquence d'apprentissage qui remobilisera les éléments relevés en traitant les erreurs ou approximations, avec justification des choix et proposition d'une trace écrite claire et adaptée.
- ↳ **Question 3 Géographie :** plusieurs combinaisons d'exploitation de documents sont possibles :
 - Les finalités étant de deux ordres, développer les capacités méthodologiques, d'observation, de description et d'analyse de documents photographiques. Mobiliser le vocabulaire spécifique et caractéristique permettant de définir la montagne.

- Un travail d'observation puis d'analyse comparée du document 7 permet de montrer l'évolution des activités humaines en montagne, d'expliquer qu'un paysage peut se transformer, et que les contraintes d'hier (enneigement) peuvent devenir les opportunités d'aujourd'hui (stations de sport d'hiver).

Conseils aux candidats

1. Maîtriser les connaissances disciplinaires

- En Géographie : connaître les attendus des programmes de cycle 2 et de cycle 3. Être très au clair sur les fondamentaux, connaissances (grands types de paysage) et compétences (observer, décrire, analyser)
- En EMC : Maîtriser les notions fondamentales et réfléchir à des situations pédagogiques de mises en œuvre les plus authentiques possibles (projet de classe, d'école, en relation avec des partenaires...)

2. Construire des séquences claires et cohérentes

- Articuler explicitement les objectifs, les compétences, les connaissances et les modalités.
- Proposer des séances ancrées dans les pratiques de classe, avec différenciation, évaluation, et prise en compte du niveau des élèves.

3. Soigner la maîtrise de la langue et la forme

- Éviter les formulations vagues, approximatives ou redondantes.
- Utiliser un lexique précis, une syntaxe correcte, et structurer clairement les différentes parties de la réponse.
- Veiller à une orthographe maîtrisée.

Conclusion générale

La réussite à l'épreuve repose sur une double compétence : maîtrise des savoirs disciplinaires et mise en œuvre de choix didactiques argumentés, au service d'une école républicaine, inclusive et émancipatrice.

✓ L'épreuve d'arts

○ Arts plastiques

L'épreuve

Le candidat dispose d'un dossier comportant des documents pédagogiques et des travaux issus de la recherche. Il est amené à montrer une maîtrise disciplinaire dans 2 domaines artistiques. L'épreuve consiste à l'élaboration et/ou l'analyse d'une séquence ou d'une séance ou d'un support d'enseignement.

L'enseignant de l'école primaire, grâce à sa polyvalence, est capable d'aborder divers domaines sans être un expert dans chacun d'eux. Son évaluation repose sur sa capacité à formuler des hypothèses pertinentes et à proposer des méthodes efficaces pour mettre en œuvre les programmes scolaires, tout en intégrant les spécificités artistiques. Cela implique une articulation harmonieuse entre les pratiques sensibles, les apports culturels, un équilibre entre la pratique et la réflexion mais aussi un pragmatisme, un sens des réalités de terrain qui peut s'acquérir en stage.

Lors de la conception de la fiche de préparation, il est essentiel que les sujets précisent que les choix pédagogiques doivent être soigneusement justifiés et que les propositions soient solidement argumentées. Cette rigueur permet d'assurer une approche cohérente et réfléchie de l'enseignement.

Le sujet en arts plastique consistait à proposer une fiche de préparation de séance explorant la question de la représentation et des pratiques du dessin dans leur diversité, pour une classe de cycle 2. Votre proposition devra être argumentée et les choix seront justifiés.

Les candidats étaient invités à s'appuyer sur les points de programme « La représentation du monde Utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression ». La fiche de préparation permettait d'éclairer le jury sur la connaissance du candidat sur l'aspect réglementaire et les conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques au cycle 2.

Les documents mis à disposition en arts plastiques

Document n°1 : Ressources iconographiques.

Document n°2 : Contraintes didactiques et pédagogiques

Document n°3 : Jean Pierre CAVANNA, Le dessin, de l'école primaire au lycée, dans revue en ligne *In situ*, bulletin des professeurs d'arts plastiques des pays de la Loire, 25 février 2005.
<https://bit.ly/4mSsgCg>

Document n°4 : Rappel du programme d'enseignement en arts plastiques du cycle des savoirs fondamentaux (cycle 2), préambule, compétences travaillées, BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020

Le sujet en Education musicale consistait à l'analyse critique d'une fiche de préparation de séance et une fiche élève en d'éducation musicale à destination d'une classe de **cycle 3**. La proposition devait être argumentée et les choix justifiés.

Les candidats étaient invités à s'appuyer sur les points de programme suivants : **Écouter, comparer Échanger, partager et argumenter**

Les documents mis à disposition étaient en Education musicale :

Document n° 1 : Hindi ZAHRA, *Beautiful Tango*. (2010)

Document n°2 : Fiche de préparation d'une séance d'éducation musicale au cycle 3 en classe de CM1-CM2

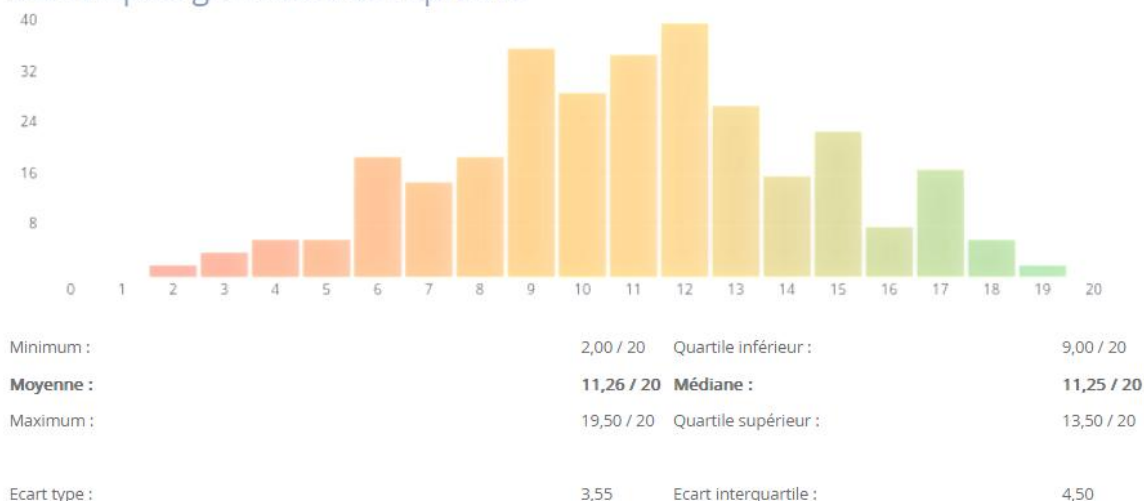
Document n°3 : Fiche d'écoute distribuée aux élèves pour l'activité d'écoute de cette séance.

Document n°4 : *L'écoute : Principes de mise en œuvre*. Ressources d'accompagnement des enseignements en éducation musicale aux cycles 2 et 3. Site eduscol.education.fr (extraits).

Tous les documents du dossier constituent potentiellement une aide à l'élaboration d'une proposition pédagogique et à sa justification. Il est donc avisé de les exploiter au fil de la copie. Et à l'inverse il peut s'avérer singulièrement maladroît d'occulter des documents qui constituent des ressources pédagogiques ou institutionnelles.

Statistiques générales

Statistiques générales de l'épreuve



Analyse des productions

Analyse globale :

Le sujet a été globalement compris par l'ensemble des candidats, mais le niveau reste fragile : on trouve rarement dans une même copie une articulation entre les connaissances institutionnelles, la culture artistique et le pragmatisme pédagogique.

Points positifs

Le jury a valorisé les copies présentant une structuration claire de l'écrit, avec une introduction, un développement organisé et une conclusion. Les candidats ont, pour les meilleures copies, su formuler une problématique pertinente, en lien avec les documents du corpus, et s'y référer tout au long de leur argumentation.

Une analyse critique des documents, articulée au sujet, a été appréciée, notamment lorsqu'elle s'accompagnait d'une bonne connaissance de l'œuvre et d'apports culturels personnels. Les copies les plus abouties témoignent d'une capacité à construire une réflexion argumentée, à établir des liens entre les œuvres et à mobiliser un langage soutenu et précis.

Sur le plan didactique et pédagogique, le jury a relevé des propositions de séances réalistes, progressives, adaptées à l'âge des élèves, ainsi que des pistes intéressantes en matière de pédagogie de projet et d'approches transdisciplinaires. Une bonne connaissance du terrain de l'enseignement constitue également un point d'appui notable. Le correcteur a la sensation d'assister au cours et de comprendre les choix pédagogiques et didactiques opérés par le candidat. Cet effet n'est rendu possible que par un effort d'écriture analytique qui se donne le temps d'entrer dans les détails.

Certains candidats citent avec justesse et à-propos des didacticiens de l'art, montrant ainsi qu'ils se forment à des sources savantes.

Enfin, la qualité de la langue, tant sur le plan syntaxique qu'orthographique, a été un élément différenciant dans les copies les plus solides.

Points de vigilance :

Le jury constate un nombre important de copies ne respectant pas les attendus formels de l'épreuve : absence de problématique, défaut de structuration du propos, ou plan très flou. Même lorsqu'une problématique est présente, elle ne structure pas toujours l'argumentation.

L'exploitation du corpus reste souvent insuffisante : les documents sont parfois paraphrasés, peu analysés, ou mobilisés de manière superficielle, sans réelle mise en relation ni prise en compte des enjeux du sujet. Les analyses demeurent fréquemment descriptives, sans dimension critique ni mise en perspective.

Les connaissances mobilisées apparaissent parfois comme des restitutions de cours sans rechercher une articulation au sujet prenant en compte les connaissances artistiques, les connaissances pédagogiques et didactiques. En effet, elles gagneraient à être davantage contextualisées et plus articulées au sujet. Les apports culturels personnels sont rares, et les liens entre les œuvres peu développés.

L'Éducation Artistique et Culturelle a pu être mentionnée de façon hasardeuse, désinformée, sans détails, notamment en ce qui concerne sa dimension partenariale ou les objectifs pédagogiques d'une sortie en milieu culturel. Il ne semble pas suffisant de mentionner à tout pris l'EAC sans connaître des dispositifs qui la sous-tendent.

Sur le plan didactique, les propositions restent souvent générales, peu illustrées ou insuffisamment adaptées aux élèves, en particulier en ce qui concerne la connaissance des capacités réelles des enfants. La critique de documents pédagogiques est incomplète lorsqu'elle n'intègre pas de propositions de remédiation argumentées.

Enfin, la maîtrise de la langue demeure inégale : certaines copies présentent des erreurs syntaxiques et orthographiques importantes, nuisant à la lisibilité et à la compréhension. Des manquements aux attendus formels du concours ont également été relevés (présentations inadaptées, usage de codes non autorisés).

Conseils aux candidats

Le jury invite les futurs candidats à être particulièrement vigilants quant aux critères cités ci-dessus. Pour être en capacité d'enseigner les arts à l'école primaire, les futurs professeurs des écoles doivent faire preuve d'une connaissance des attendus officiels, d'une réflexion sur les processus d'apprentissage du C1 jusqu'au C3, d'une curiosité culturelle et d'un bon niveau syntaxique et orthographique.

L'épreuve écrite d'occitan

Le sujet

Comme le demandent les instructions officielles, trois parties organisaient le sujet d'occitan du CRPE spécial 2026 de l'académie de Bordeaux. Les candidats devaient d'abord rédiger un commentaire guidé en langue occitane d'un texte de Bernard Friot en s'aidant de la question posée par le jury. Il s'agissait notamment de définir les intentions du narrateur et de l'auteur et de les interpréter. Cette discrimination entre l'auteur et le narrateur pouvait donner lieu à une riche interprétation. Elle pouvait, notamment, porter sur la dynamique explicite / implicite. Ce sont deux notions intéressantes à travailler avec les élèves.

Ils devaient ensuite traduire quelques phrases tirées du texte « Las istòrias son pertot » et répondre à deux questions de grammaire. Les candidats assureront leur connaissance de la littérature de jeunesse en occitan, quelle que soit la variante dans laquelle ils étudient, en lisant les ouvrages édités par le CAPOC-Canopé. Le site doit être consulté régulièrement : <https://www.capoc.fr/>.

Ils devaient enfin rédiger le commentaire d'un corpus de deux pages de documents pédagogiques : deux photos et une page de manuel scolaire.

Les copies

Onze copies ont été évaluées par le jury, dix pour le CRPE spécial langue régionale occitan, une pour le second concours interne langue régionale occitan. La moyenne de l'épreuve est à 15,36, les notes allant de 9,5 à 19.

Commentaire guidé

Le support du commentaire guidé était, cette année, une très courte nouvelle, « Las istòrias son pertot » écrite par Bernard Friot, auteur français bien connu pour ses livres de jeunesse.

Bernard Friot (1951-) est professeur agrégé de lettres. Il a écrit plus d'une cinquantaine de livres pour enfant. Il est notamment l'auteur d'« Histoires pressées », et de ces « Encore des histoires pressées », nouvelles brèves qu'il a rédigées afin que les lecteurs puissent avoir une « gratification » à leur lecture.

La petite nouvelle à analyser est extraite d'un recueil de très courts récits, « Encore des histoires pressées » traduit en occitan et publié par le réseau Canopé. Ce sont des situations du quotidien contées avec un ton volontiers décalé, plein d'humour et parfois teinté d'une touche d'ironie ou de critique sociale ou sociétale.

Le texte qui était à étudier met en scène un narrateur, un enfant. En faisant la poussière dans la bibliothèque du salon, il fait tomber un petit livre d'histoires. Une fenêtre s'ouvre brusquement et les récits s'échappent dans toute la maison : phrases sous les meubles, mots entre les lames du parquet, fragments dispersés partout. Malgré l'aspirateur, certains passages restent cachés. Peu après, des morceaux d'histoires réapparaissent dans une soupe aux pâtes, sur la jambe de la grand-mère devant la télévision puis sur un tee-shirt décoré de Snoopy. Inquiet de voir ces phrases surgir partout, le narrateur découpe son vêtement et accroche des panneaux dans toutes les pièces afin d'avertir les histoires qu'elles doivent désormais quitter la maison pour toujours et définitivement.

De nombreux thèmes s'entrelacent dans cette « matière littéraire » où le décalage humoristique sert à interroger le rapport que peut avoir un enfant à la lecture comme à l'écriture. Il s'agissait ici de mettre au jour les intentions à l'œuvre dans le texte, en les examinant selon trois points de vue :

- celui du narrateur, qu'il convenait de nommer et d'identifier à travers les traces qu'il laisse dans la narration ;

- celui de l'auteur, grand ordonnateur de la nouvelle, de son écriture et de son humour ;

- celui du candidat, en tant que lecteur auquel s'adresse la nouvelle, ce qui conduisait le candidat à s'interroger sur la réception du texte.

L'épreuve de commentaire en occitan a révélé, cette année encore, la richesse des approches et la diversité des sensibilités des candidats face à un texte narratif. Si certains ont su exploiter avec brio les ressources du genre — notamment la puissance évocatrice des mots et la dimension métanarrative de la nouvelle proposée —, d'autres ont montré des lacunes, tant sur le plan méthodologique que linguistique.

Les meilleurs travaux se sont distingués par leur capacité à interroger le texte avec rigueur.

Les candidats les plus convaincants ont su reformuler le sujet en une problématique pertinente, telle que : « Dens la banalitat de la vita vitanta d'un mainatge, quin pòt esclatar lo poder deus mots ? »

Cette démarche, essentielle, témoigne d'une compréhension fine des enjeux littéraires et narratifs du texte. Par ailleurs, l'organisation du commentaire a souvent été soignée. Les candidats ont, pour la plupart, adopté une structure claire en deux ou trois mouvements, chacun étayé par des citations précises. Cette méthode, combinée à une lecture attentive a permis des développements solides et convaincants.

L'introduction et la conclusion ont, dans les meilleures copies, sans doute fait l'objet d'une rédaction au brouillon, garantissant ainsi une cohérence globale. L'introduction, en particulier, a su situer le texte (références para-textuelles, résumé concis), poser la problématique et annoncer le plan, comme en témoigne cette formule élégante : « Que poderam expausar dens un permèr movement la seguida de benalejas viscudas peu mainatge quasi dinc au drama, e qui s'acaban per la resolucio deu problèma. »

Enfin, certains candidats ont identifié avec justesse les structures narratives de la nouvelle, en repérant :

- la situation initiale (lignes 1 à 3),
- l'élément perturbateur (lignes 4 à 7),
- les péripéties (lignes 8 à 24),
- l'élément de résolution (lignes 25 à 30),
- la chute (ligne 33).

Ces repères, une fois intégrés à l'analyse, ont permis des commentaires nuancés, où la grille de lecture narrative servait de fil conducteur.

Le jury insiste sur plusieurs points :

1. La réponse à la problématique : la conclusion doit résumer les mouvements du développement, mais surtout apporter une réponse claire et argumentée à la question posée en introduction.
2. L'ouverture : contrairement à certaines idées reçues, le commentaire ne saurait se réduire à une exploitation pédagogique du texte. Il s'agit avant tout d'un exercice critique, où le candidat doit prendre du recul et proposer, le cas échéant, une piste de lecture alternative.
3. L'autonomie du lecteur : le futur professeur des écoles se doit d'incarner un lecteur averti, capable de décrypter les subtilités d'un texte et d'en proposer une interprétation personnelle et argumentée.

Il est à noter que malgré des qualités indéniables, certaines copies ont révélé des manques qu'il convient de souligner. Ainsi si la majorité des candidats a su analyser le texte avec pertinence, deux copies ont manqué de profondeur sur ce point. De même, une copie a éludé l'analyse du point de vue du narrateur et de l'auteur, se concentrant exclusivement sur les interprétations possibles du texte. Or, ces deux dimensions sont indissociables dans un commentaire réussi.

Enfin bien que l'expression en occitan des candidates et candidats était globalement de bonne qualité, de nombreuses copies présentaient des erreurs, parfois récurrentes.

Les contractions en gascon : les confusions entre « de lo » et « deu », ou « sus lo » et « suu », ont été fréquentes.

Les accents : plusieurs erreurs d'accentuation ont été relevées, témoignant d'un manque de vigilance sur des points pourtant fondamentaux.

Questions de grammaire

Version

Les candidats ont, dans leur ensemble, montré qu'ils comprenaient le passage à traduire : ils sont restés fidèles au sens du texte. Cependant cette traduction a pu donner lieu à quelques contresens ou à des parties effectuées en « mot à mot » qui méritent d'être retravaillées.

Le jury fut attentif en particulier aux propositions faites sur les passages suivants.

En variation gasconne : « que l'a trauca lo còr » → Il lui a transpercé le cœur – Ça lui a transpercé/traversé (tout autre synonyme) le cœur / « que las m'en.hiquèi discretament au mocader » → Je les mis/les ai mises (tout autre synonyme) discrètement dans mon mouchoir/le mouchoir.

En variation languedocienne : « li desrabèt lo còr » → Ça lui arracha/a arraché/a extrait (ou autre synonyme) le cœur. / « Jamai las auriái pas pogudas engolar. » → Jamais je n'aurais pu les avaler.

En variation limousine : « pastonas » → petites pâtes (diminutif) / « las plegei a l'escuja dins mon mochador » → je les rangeai/glissai (ou autre synonyme) en cachette/discrètement/sans que l'on me voie (ou autre synonyme) dans mon mouchoir.

↳ Grammaire

Les questions de grammaire ont par ailleurs été traitées correctement, sans difficultés majeures dans la majorité des cas. Cependant le jury recommande de prendre le temps de lire l'extrait dans les autres variantes de la langue que la leur qui lui sont proposées, car ils peuvent y trouver des pistes de réflexion, comme « pastonas » en limousin ou « petitas pastas » en gascon. Cette lecture comparative des différentes versions peut également s'avérer utile pour le commentaire.

Quant aux questions de grammaire, le jury attend des candidats que leurs réponses soient entièrement rédigées, chose que deux candidats n'ont pas réalisée.

Voici des exemples d'emplois de suffixes diminutifs : liberet, petitonet, aïret, trocicòt, bestiòta, quessòt, pegonòt, planchon, libreton, pastonas, bestiòta, letronas, camiset, chamisòt

A partir du mot pèrla on peut proposer les mots dérivés suivants qui comportent des suffixes diminutifs et augmentatifs : perlassa > perlasseta > perlòta, perlina, perleta

↳ Commentaire d'un document pédagogique

Les candidats ont fait part pour la plupart d'une bonne analyse des documents ; certains sont allés plus dans le détail que d'autres : compétences, objectifs disciplinaires, linguistiques, nombre de séances, temps, modalités, évaluation.

D'autres, minoritaires, n'ont cependant pas été en mesure de montrer le lien qui pouvait les réunir. Par ailleurs, l'analyse didactique aurait mérité d'être plus approfondie pour deux copies.

↳ Conclusion

Les copies proposées pour cette session 2026 étaient rédigées en très grande majorité dans la variante gasconne méridionale. Toutes ont fait un bel effort dans l'écriture (au sens de la calligraphie) en cherchant à être les plus lisibles possibles. C'est un bon point pour ceux qui seront des pédagogues et écriront au tableau.

Il est apparu une relative homogénéité pour la partie qui porte sur le commentaire des documents pédagogiques. Le travail de préparation de cette partie de l'épreuve a été réalisé correctement avec un soin important pour certains candidats, ce qui augure d'un travail efficace avec les élèves qui leur seront confiés.

Du point de vue linguistique, à l'exception d'une copie. Il semble évident que les candidats approfondissent leurs compétences linguistiques au service de la langue mais également au service des compétences de leurs futurs élèves (en anticipant, notamment, la demande d'une analyse grammaticale) que ce soit en français ou en occitan.

↳ Conclusion

Malgré un écart chiffré relativement faible, les niveaux de langue sont cependant assez disparates. Par rapport à l'année passée, nous constatons une relative homogénéité sur le commentaire des documents pédagogiques. Il est nécessaire que les candidats approfondissent leurs compétences linguistiques au service de la langue mais également au service des compétences de leurs futurs élèves (anticipation d'une analyse grammaticale).

Nous encourageons les futurs candidats à lire régulièrement en amont des ouvrages en langue occitane, à revoir consciencieusement grammaire et conjugaisons de base et lors de l'épreuve à s'octroyer un moment de relecture minutieuse de leur travail pour éviter les erreurs grossières, les calques du français ou de l'occitan dans la version, les oublis de mots, ...

L'épreuve écrite de basque

↳ L'épreuve

Texte de référence du concours :

Arrêté du **25 janvier 2021** fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Durée de l'épreuve 3h, coefficient 1.

L'épreuve est évaluée sur 20 points et comporte trois parties :

- Rédaction d'un commentaire en langue régionale, les candidats pouvant éventuellement s'aider de pistes proposées par le jury.
- Traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- Commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

↳ Statistiques générales

	Candidats inscrits	Présents épreuves écrites d'admissibilité	Epreuves orales d'admission	Admis	Nombre de poste
CRPE Bac+5 2025	23 Public 13 ISLRF 13 ISFEC	11 Public 9 ISLRF 3 ISFEC	7 Public 7 ISLRF 3 ISFEC	4 Public 6 ISLRF 3 ISFEC	9 Public 11 ISLRF 3 ISFEC
CRPE Bac+5 2026	19 Public 5 ISLRF 6 ISFEC	13 Public 5 ISLRF 4 ISFEC	4 Public 2 ISLRF 1 ISFEC	3 Public 0 ISLRF 1 ISFEC	5 Public 8 ISLRF 1 ISFEC

↳ Analyse des productions

Analyse globale :

Le sujet de la session 2026 proposait, en première partie, un extrait de *Gizatasun arrantzale* de Mikel Epalza et Coline Renault, publié par Euskaltzaleen Biltzarra en 2025 dans une version adaptée aux exigences du concours. Le texte développe une réflexion à la fois sensible et engagée sur la mer, sur la condition des marins, ainsi que sur le lien étroit qui unit l'être humain à l'espace maritime, au risque, à l'humilité et à une forme de vérité existentielle.

La deuxième partie invitait les candidats à traduire en français un passage à forte dimension descriptive et évocatrice, puis à analyser deux faits de langue relevant respectivement de la subordination et de l'expression du conditionnel.

La troisième partie reposait sur un document pédagogique de mathématiques en basque destiné au CE1, centré sur la lecture de l'heure. Les candidats devaient en proposer une analyse critique, puis identifier une thématique ainsi qu'un ou plusieurs objectifs pédagogiques cohérents avec le support.

Dans l'ensemble, les copies témoignent d'une compréhension globalement satisfaisante des documents proposés. Toutefois, le jury rappelle que l'épreuve ne se limite pas à la restitution du sens immédiat des supports : elle évalue également la capacité à en proposer une analyse fine, à en dégager les enjeux implicites, à les inscrire dans une lecture culturelle, linguistique ou didactique, et à produire une expression écrite rigoureuse, claire et maîtrisée.

Le niveau attendu en langue basque demeure exigeant. L'évaluation porte sur la qualité de l'expression écrite, la précision lexicale, la correction morphosyntaxique ainsi que la capacité à mobiliser un registre adapté aux exigences d'un concours de recrutement. Un niveau C1 du CECRL est attendu.

✓ 1ère partie, Commentaire guidé :

Pour cette première partie, les candidats devaient produire en langue basque un commentaire structuré à partir d'un texte littéraire et réflexif consacré à la mer. Les pistes proposées invitaient à analyser :

- les représentations de la mer dans le texte ;
- la manière dont Mikel Epalza appréhende la figure du marin ;
- la dimension analogique, voire métaphysique, du rapport entre la mer et l'existence humaine.

Dans l'ensemble, les candidats ont correctement identifié les principaux axes thématiques du texte : la mer comme espace de puissance, de danger, de promesse, d'épreuve, de mémoire et d'ouverture ; la figure du marin comme individu courageux, lucide et humble ; enfin, la navigation comme expérience existentielle confrontant l'être humain à ses limites.

Cependant, de nombreuses productions sont demeurées à un niveau essentiellement descriptif. Le jury attendait un véritable travail d'interprétation, intégrant la mise en relation des images, l'analyse de la tonalité, l'étude de la portée symbolique du lexique et une réflexion sur la vision du monde portée par l'auteur.

Le texte ne se limite pas à une évocation poétique de la mer. Il articule plusieurs dimensions complémentaires : géopolitique, humaine, affective, spirituelle et morale. Les meilleures copies ont su mettre en évidence que la mer est envisagée à la fois comme :

- un espace de domination et de conflictualité ;
- un lieu de drames humains contemporains ;
- un espace de travail exigeant et contraignant ;
- un horizon poétique et existentiel ;
- un espace d'apprentissage de l'humilité, de la vérité et de l'ouverture au monde.

De même, la figure du marin ne pouvait être réduite à une représentation héroïsée. Le texte insiste également sur la dureté des conditions de travail, la prise de risque permanente, l'incertitude économique, les sacrifices personnels, mais aussi sur une forme de dignité professionnelle et de cohérence existentielle.

Les copies les plus abouties ont montré que, chez Mikel Epalza, la mer fonctionne comme une métaphore de la condition humaine : avancer sans maîtrise complète, composer avec l'incertitude, renoncer aux illusions de contrôle, faire l'expérience de la modestie et accéder à une relation plus juste au monde et aux autres.

Le jury attendait un commentaire structuré, fondé sur des références précises au texte et organisé selon une progression argumentative claire. La paraphrase, même exacte, ne suffisait pas à

répondre aux attentes de l'épreuve. À ce niveau, l'orthographe devait également être parfaitement maîtrisée et même si cela n'a pas été sanctionné, il était recommandé aux candidats de ne pas mélanger les formes dialectales et la langue unifiée et d'utiliser à l'écrit les formes reconnues par l'académie de la langue basque.

✓ **2ème partie, Traduction et questions de grammaire :**

Cette partie visait à évaluer, d'une part, la capacité des candidats à comprendre finement un texte en basque et à en proposer une traduction fidèle, précise et idiomatique en français, et, d'autre part, leur aptitude à analyser des faits de langue avec rigueur et précision terminologique.

Traduction

L'extrait proposé comportait quelques difficultés : densité descriptive, lexique imagé, ancrage géographique précis, rythme phrastique et forte dimension évocatrice.

La plupart des candidats ont restitué le sens global du passage. Toutefois, le jury rappelle plusieurs exigences fondamentales :

- la traduction ne saurait se réduire à un calque lexical ou syntaxique ;
- il convient de restituer la dynamique et la cohérence stylistique du texte ;
- les éléments topographiques doivent être interprétés comme des composantes d'un paysage vécu ;
- certaines images nécessitent une reformulation idiomatique en français.

Des maladresses apparaissent lorsque la syntaxe basque est transposée de manière trop littérale, nuisant à la fluidité du français. À l'inverse, certaines productions s'éloignent excessivement du texte source, entraînant des pertes ou des ajouts non justifiés.

Questions de grammaire

Les questions grammaticales ont constitué une difficulté importante pour une partie des candidats. Le jury attendait une identification précise des structures ainsi qu'une analyse fonctionnelle rigoureuse.

Il s'agissait d'identifier, d'une part, une structure de subordination interrogative indirecte, et d'autre part, le verbe *izan* au conditionnel.

✓ **3ème partie, Commentaire d'un document pédagogique :**

La troisième partie portait sur un support de mathématiques en basque destiné au CE1, consacré à la lecture de l'heure. Le document proposait des exercices de représentation et d'écriture de l'heure à partir d'horloges analogiques.

Le jury attendait une identification précise du document, suivie d'une analyse critique et de la formulation d'une thématique ainsi que d'objectifs pédagogiques cohérents.

Dans l'ensemble, les candidats ont correctement identifié la nature mathématique du support et la compétence visée. Toutefois, l'analyse est souvent restée descriptive. Le jury attendait une réflexion plus approfondie sur l'articulation entre apprentissages disciplinaires et compétences langagières dans un contexte bilingue.

Les meilleures copies ont mis en évidence les apprentissages suivants :

- lecture et écriture de l'heure ;
- distinction des aiguilles ;
- construction de repères temporels ;
- mobilisation du lexique de l'heure en basque ;
- développement d'automatismes langagiers.

Une analyse plus critique pouvait également souligner certaines limites : répétitivité des tâches, faible contextualisation, absence de manipulation, différenciation insuffisante et articulation parfois implicite entre langue et mathématiques.

Points positifs :

1ère partie, Commentaire guidé :

- La majorité des candidats a correctement identifié le sens général du texte et ses principaux axes.
- De nombreuses copies présentent une organisation identifiable (introduction, développement, conclusion).
- Certains candidats ont su exploiter les pistes proposées sans s'y limiter, en développant une réflexion personnelle.
- Les meilleures productions ont mis en évidence la richesse des images maritimes et la portée existentielle du texte.

2ème partie, Traduction et questions de grammaire :

- Bonne compréhension globale du texte proposé.
- Traductions parfois équilibrées entre fidélité et fluidité.
- Quelques maîtrises satisfaisantes de la terminologie grammaticale.

3ème partie, Commentaire d'un document pédagogique :

- Identification correcte du domaine et des compétences visées.
- Propositions pédagogiques parfois pertinentes.
- Prise en compte, dans certaines copies, de la dimension bilingue.

Difficultés rencontrées :

1ère partie, Commentaire guidé :

- Une analyse souvent limitée à la reformulation du texte.
- Des références insuffisamment exploitées ou peu commentées.
- Un traitement parfois superficiel de la dimension métaphysique du texte.
- Des généralisations excessives sans ancrage textuel suffisant.
- Des fragilités linguistiques ayant pu nuire à la clarté de l'expression.

2ème partie, Traduction et questions de grammaire :

- Traductions trop littérales et calquées sur la syntaxe source.
- Oubli ou omission d'éléments du texte.
- Analyses grammaticales incomplètes ou imprécises.
- Confusions terminologiques fréquentes.

3ème partie, Commentaire d'un document pédagogique :

- Analyse critique insuffisamment développée.
- Dimension linguistique parfois peu explicitée.
- Objectifs pédagogiques trop généraux ou excessifs en nombre.
- Faible prise en compte de la différenciation/accessibilité.
- Articulation langue/disciplines parfois implicite.

Éléments de correction :

1ère partie, Commentaire guidé :

Les candidats pouvaient notamment développer les axes suivants :

Piste 1 : Les représentations de la mer

La mer apparaît comme une réalité plurielle. Elle est d'abord associée à la puissance, en tant qu'espace structurant les rapports humains, les activités économiques et les entreprises techniques. Mikel Epalza explique que la mer est souvent associée aux batailles navales épiques, aux prouesses techniques en pêche, navigation ou exploration sous-marine ; Elle constitue également un lieu de drames contemporains, notamment pour les populations migrantes. En mer se côtoient la vie et la mort. Comme le laisse entendre un dicton grec, les marins sont des êtres ni tout à fait vivants, ni tout à fait morts. La mer est aussi comparée à un animal monstrueux, à un serpent terrifiant et imprévisible. C'est un être violent, personnifié. Elle revêt enfin une dimension sensible et symbolique, en tant qu'horizon, promesse et espace de projection.

Piste 2 : Le regard porté sur les marins

Mikel Epalza considère les marins comme des hommes fiers et dignes, qui affrontent la mort pour nourrir leur famille. Ce sont des hommes courageux, viscéralement et inexorablement attirés par la mer. Par l'expérience de la mer, ils touchent au fondement de l'humanité, justement parce qu'ils côtoient la mort. À travers la mer, qui couvre tout le globe, les marins sont ouverts au monde entier. Ils saisissent la vraie valeur des êtres et des choses, et la solidarité dont ils font preuve entre eux est totalement sincère. Les navigateurs sont des Seigneurs. Neuf humains sur dix sont incapables d'être de réels marins : seuls les êtres à l'humanité exceptionnelle, les êtres authentiques, les êtres vraiment libres et profonds, le peuvent.

Piste 3 : La mer et l'existence humaine

Le texte établit une analogie structurante entre navigation et condition humaine. La mer impose l'incertitude et rappelle les limites du contrôle humain. Elle constitue un espace d'apprentissage de l'humilité et de la lucidité, tout en ouvrant à une forme de rapport plus essentiel au monde et aux autres. Les marins sont trop fiers pour avouer qu'ils prient ou qu'ils croient. Mais en mer, il est sûr qu'ils se raccrochent à une foi : à la nature, à la bonne fortune, au hasard ou au destin, à l'amour. Ils font l'expérience du danger, mais aussi de la beauté. Leur âme est immanquablement touchée par la contemplation de tant de lumière et de pureté. Observer le bateau-île ou le sillon laissé par l'embarcation amène à méditer sur cette vie et sa fugace vérité.

2ème partie, Traduction et questions de grammaire :

Traduction :

Le jury pouvait attendre une traduction de ce type :

« La mer est plus qu'une prière, c'est une promesse, un impératif, l'infini... Pakita, le bateau de mon ami Txomin, a laissé le port de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure ; les images mille fois vues s'alignent devant nos yeux : les maisons blanches, barrées de colombages rouges, le petit fort de Socoa, regardant la mer de haut, humblement. En guise de fond de décor, voilà les flancs des montagnes du Pays basque qui m'ont vu naître, les collines d'un vert vif qui s'étalent à l'horizon, les paysages surnaturels, innocents et confiants, en même temps d'une forte identité, miroirs de la fierté et de la dignité du peuple basque. Nous laissons en arrière les remparts de Saint-Jean. À droite, le phare de Biarritz, derrière nous, l'ombre du sommet de La Rhune, à gauche le Jaizkibel noyé de nuages... La mer s'éveille d'un coup, comme si elle nous avertissait : « Restez vigilants ! »

Questions de grammaire :

a) "Ez dakigu hilak ala bizirik diren."

Proposition subordonnée interrogative indirecte exprimant une alternative, introduite par *ala*, opposant deux états (*hilak* / *bizirik*). La forme verbale *diren* relève du verbe *izan* dans une construction dépendant de *ez dakigu* et marqué par la postposition « -(e)n ». « *dakigu* », étant le verbe synthétique *Jakin* conjugué au présent et à la première personne du pluriel.

b) "Hamar lurtarretarik bederatzi ez lirатеке on itsasoan bizitzeko."

Verbe « *izan* », conjugué à la troisième personne du pluriel au conditionnel irréal.

3ème partie, Commentaire d'un document pédagogique :

Ce document est une fiche d'exercices pouvant être proposés à des élèves de CE1 en lien avec le domaine des mathématiques : repérage dans le temps et les durées.

Cet enseignement se faisant en langue basque (DdNL), il est nécessaire pour l'enseignant en amont de la séance de bien cibler des objectifs linguistiques : lexique et structures de phrases (énoncés).

Oral-écrit : Avant de proposer aux élèves cette fiche d'exercices, l'enseignant peut mettre en place des séances pour que les élèves comprennent comment est structuré le cadran d'une horloge. Cette phase de manipulation est proposée pour que les élèves apprennent en situation à lire l'heure mais également à dire-écrire l'heure en comprenant la fonction de chaque élément de l'horloge.

Phase préalable de description de l'horloge pour que les élèves intègrent la lexique : *orratz ttipia* (petite aiguille); *orratz handia* (grande aiguille); *orena* (heure); *minutu* (minute)...

Faire vivre la langue : lire et dire l'heure

En classe entière, le professeur positionne les aiguilles sur le cadran collectif (horloge pédagogique) et demande aux élèves de dire l'heure indiquée.

Puis il énonce une heure et chaque élève doit positionner les aiguilles sur son cadran individuel. Un élève peut prendre la place de l'enseignant.

Un énoncé exemple peut être affiché au tableau pour servir de référence (trame).

Cette phase collective peut permettre aux élèves de verbaliser leur procédure avec l'aide d'une trame que l'enseignant peut écrire au tableau.

Exemple : *Lehenik, orratz ttipia begiratzan da, gero handia. Orratz ttipia 5etan da, orratz handia 12etan da: 5ak dira.* (D'abord on regarde la petite aiguille puis la grande. La petite aiguille est sur 5 la grande sur 12, il est 5 heures.)

En fonction du niveau des élèves on travaillera uniquement les heures entières, les heures et les minutes, les quarts (*eta laurden*) et demi (*eterdiak*), sans oublier la différence de syntaxe pour les moins (... *gutxi*), et la spécificité de la langue basque pour différencier les heures du matin et de l'après-midi : *goizeko ... da/dira; arratsaldeko ... da/dira.*

Faire vivre la langue entre les élèves :

Phase d'entraînement : En binômes, on peut demander aux élèves de s'entraîner à lire et dire l'heure. L'enseignant passe dans les groupes pour relancer, aiguiller, corriger.

Trace écrite : vocabulaire et structures de phrases affichées en classe avec des exemples de référence. Cet affichage pourra être complété au fur et à mesure de la séance.

Cet apprentissage peut être réactivé à différents moments de la journée, en situation de vie à l'école : heure de rentrée en classe, heure de la récréation, heure de la fin des cours...

Cette fiche d'exercices peut également servir d'évaluation.

➤ **Conseils aux candidats**

Les recommandations suivantes prolongent les observations formulées à l'issue de la session et rejoignent les attendus récurrents du concours.

- Développer une lecture régulière en langue basque afin de renforcer la maîtrise lexicale, syntaxique et stylistique.
- S'appuyer sur les normes de Euskaltzaindia pour garantir la rigueur linguistique.
- S'entraîner à produire des commentaires structurés reposant sur une problématique explicite.
- Mobiliser un lexique analytique précis et un vocabulaire grammatical rigoureux.
- Consolider les connaissances morphosyntaxiques fondamentales.
- En traduction, privilégier la compréhension globale avant le travail phrase à phrase.
- Rechercher une formulation idiomatique en français, fidèle au sens et au ton du texte.
- Pour le commentaire pédagogique, identifier systématiquement niveau, objectifs, compétences, obstacles et modalités de différenciation et d'évaluation.
- Articuler explicitement apprentissages linguistiques et activités disciplinaires.
- S'appuyer sur les programmes du premier degré et les attendus institutionnels.
- Analyser régulièrement des supports scolaires variés.
- Développer une relecture systématique des productions.
- Renforcer la culture pédagogique par l'observation de pratiques de classe.
- Consolider la culture générale liée à l'aire bascophone.

Les épreuves d'admission

Le CRPE est un concours de recrutement d'enseignants polyvalents, ce qui implique une double culture : culture didactique des disciplines enseignées comme fondement de la conception des situations d'apprentissage ; culture pédagogique permettant une réelle prise en compte des élèves, de leurs besoins, de leur diversité cognitive, motrice, relationnelle. Cette culture s'alimente par des lectures qui consolident et ouvrent à la réflexion pédagogique. La connaissance des programmes d'enseignement est première mais ne peut suffire à penser les gestes professionnels, à les réguler ou les rectifier en fonction des observations que l'enseignant porte sur ses élèves. Les bons candidats disposent donc de connaissances du cadre institutionnel, de ces enjeux, de savoirs didactiques et pédagogiques certains. Ils savent les utiliser aussi bien lors de leurs réponses aux sujets proposés que sur les temps d'entretien. Des ressources sont disponibles sur le site Eduscol. Elles assurent la cohérence entre les programmes et les mises en œuvre. Le jury ne peut que recommander la lecture et l'appropriation de ces supports professionnels.

L'épreuve orale de leçon

La première épreuve orale visait à évaluer la maîtrise disciplinaire, les compétences didactiques et pédagogiques du candidat dans les domaines d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle en français et en mathématiques. L'épreuve repose sur un dossier remis au candidat invité pendant une durée de deux heures à préparer une leçon en français et une leçon en mathématiques à partir de ce dossier et de son contenu.

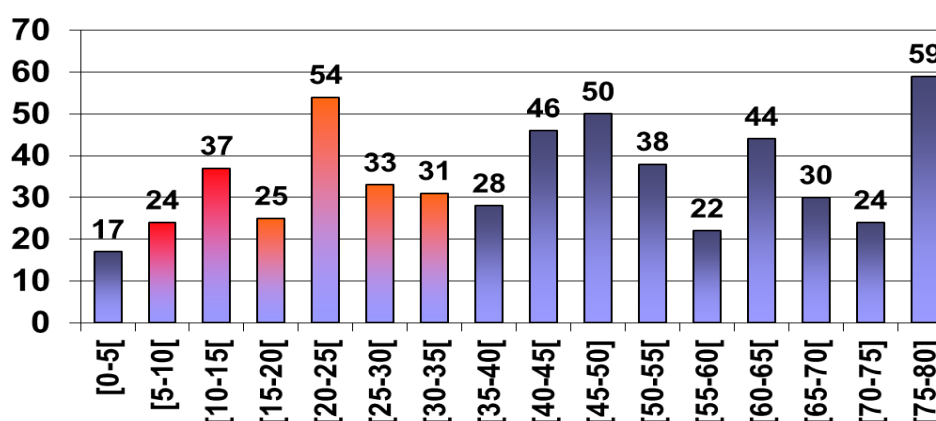
Les sujets

Les sujets proposés lors de cette session ont permis d'évaluer la capacité des candidats à analyser des situations d'enseignement/apprentissage, à formuler des propositions pédagogiques et à mobiliser des références professionnelles.

La majorité des sujets s'inscrit dans des thématiques classiques et en lien avec les programmes, permettant aux candidats de mobiliser leurs connaissances de base.

Les sujets articulent de manière équilibrée consigne et corpus documentaire, ce qui facilite une analyse pertinente et une réponse structurée.

La répartition des notes



L'exposé du candidat

Appréciation générale

L'exposé oral constitue un temps fort de l'évaluation. Il permet d'apprécier la capacité du candidat à construire une réponse problématisée, à organiser une pensée cohérente, à articuler des références professionnelles, pédagogiques et didactiques, et à proposer une séance en lien avec les attendus institutionnels. Les prestations observées cette année révèlent une grande hétérogénéité.

Caractéristiques des prestations satisfaisantes

Les prestations jugées satisfaisantes ou de qualité se caractérisent par :

- Une structuration claire et rigoureuse de l'exposé, avec l'annonce explicite d'un plan et une progression logique.
- Une séance cohérente, située de manière précise dans une séquence, présentant un objectif d'apprentissage explicite, un déroulé détaillé des phases de travail, et une organisation pensée en lien avec les choix pédagogiques.
- Une posture professionnelle assumée, traduisant une connaissance des gestes professionnels attendus.
- La prise en compte de la diversité des élèves, avec la proposition d'adaptations réalistes en fonction des profils d'apprenants.
- Une maîtrise du langage professionnel, avec l'usage d'un lexique pédagogique et didactique précis.
- Un ancrage dans les documents supports, mobilisés de façon pertinente et articulés au sujet.
- Une mobilisation de références théoriques et didactiques maîtrisées, appuyant la construction de la séance.
- Une posture réflexive, capable d'analyse critique des choix opérés.

Points d'insuffisance récurrents

Les prestations insuffisantes présentent souvent :

- Une structuration floue ou absente, un plan non annoncé ou figé, entraînant des redites et un raisonnement peu lisible.
- Des séances peu réalistes, souvent génériques, avec une activité de l'enseignant réduite à des fonctions annexes (mise en groupes, circulation...).
- Une lecture exhaustive et non analysée des documents, sans mise en relation entre eux ni lien avec les enjeux du sujet.
- Une faiblesse des références didactiques, souvent plaquées ou mal maîtrisées, voire absentes, ce qui fragilise la cohérence de la proposition.
- Un manque de prise en compte de la diversité des élèves, avec peu ou pas de différenciation envisagée.
- Des approximations dans l'expression orale, incluant des erreurs syntaxiques, des interjections inappropriées et une énumération non problématisée dans l'introduction.

Recommandations pour les candidats

Le jury recommande aux futurs candidats :

- De mobiliser les documents de façon analytique et pertinente, sans se limiter à leur description.

- De clarifier les objectifs d'apprentissage, et de les relier explicitement aux phases de la séance proposée.
- De connaître les outils institutionnels, ainsi que les dispositifs adaptés aux cycles et aux contextes spécifiques (ex : organisation en maternelle, place de l'ATSEM, modalités d'accompagnement en compréhension de l'écrit).
- De s'autoriser à faire des choix didactiques argumentés, y compris en s'éloignant d'un schéma figé de séance si le sujet ne s'y prête pas.
- De s'approprier les enjeux théoriques liés à l'enseignement et à l'apprentissage, en s'appuyant sur des auteurs et concepts reconnus.
- De travailler la précision du langage oral, pour mieux transmettre leurs intentions pédagogiques et didactiques.

L'entretien avec la commission :

Rôle de l'entretien dans l'évaluation

L'entretien constitue un moment déterminant du concours. Il permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à adopter une posture réflexive, à justifier ses choix, à répondre de manière argumentée aux questions, et à ajuster ses propositions à partir des remarques formulées. Il complète l'exposé en offrant un espace de dialogue professionnel autour de la conception de la séance, des enjeux didactiques et pédagogiques, et de la posture de l'enseignant.

Caractéristiques des entretiens réussis

Les entretiens jugés satisfaisants présentent les caractéristiques suivantes :

- Posture professionnelle : les candidats se montrent ouverts, respectueux du cadre, et aptes à dialoguer sereinement avec les membres du jury.
- Capacité d'ajustement : les candidats sont en mesure de réinterroger leur proposition initiale à la lumière des remarques, de faire évoluer leur séance et d'apporter des compléments pertinents.
- Argumentation solide : les réponses sont étayées par des connaissances didactiques, pédagogiques et institutionnelles mobilisées avec discernement.
- Clarté du langage : les candidats utilisent un lexique rigoureux, adapté au contexte professionnel, et évitent les approximations, les tournures familières ou les formulations vagues.
- Réflexivité : le candidat est capable de mettre du sens sur les choix opérés, de reconnaître les limites de sa proposition, et d'envisager d'autres modalités d'intervention.
- Les jurys ont particulièrement valorisé les candidats capables de reconstruire leur séance à partir des échanges, de proposer une différenciation pertinente, et de se projeter de manière réaliste dans le métier d'enseignant.

Caractéristiques des entretiens lacunaires ou insuffisants

Les prestations jugées insatisfaisantes présentent des limites marquées :

- Rigidité dans les réponses : absence de remise en question, propos figés, reprise mécanique du contenu de l'exposé sans prise en compte des remarques du jury.
- Langage imprécis : emploi de termes flous, approximations lexicales, erreurs de vocabulaire disciplinaire (ex. confusion chiffre/nombre, traits/segments), et expressions familières (« du coup », etc.).

- Manque d'argumentation : réponses brèves, non développées, reposant sur des affirmations sans justification. Certains candidats répètent la question sans y répondre.
- Méconnaissance des enjeux : difficulté à identifier les obstacles d'apprentissage, à proposer des aides adaptées, à situer la séance dans une progression, ou à comprendre les attentes institutionnelles.

Recommandations pour les futurs candidats

Le jury formule les recommandations suivantes :

- Préparer l'entretien comme un échange professionnel, en cultivant une posture d'écoute, de réflexion et d'argumentation.
- Soigner la forme orale : utiliser un langage professionnel, éviter les interjections familières, et maîtriser les termes didactiques.
- S'appropriier les références institutionnelles : programmes, repères de progressivité, guides pédagogiques, afin de les mobiliser avec pertinence.
- Être capable d'expliquer et d'adapter ses choix, notamment en matière de différenciation, de gestion des obstacles, ou d'articulation des phases de la séance.
- Anticiper les questions du jury, en identifiant les points faibles de sa proposition initiale et en préparant des éléments de réponse argumentés.

L'épreuve orale d'entretien

Par leur posture et leurs productions, les candidats rendent compte d'une préparation sérieuse qui manifeste de leur intérêt pour l'entrée dans le métier. Peu de candidats se présentent avec désinvolture ou sans aucune préparation. Les candidats qui réussissent ont une bonne connaissance de l'arrêté du 25 juin 2021.

Très majoritairement, les candidats se présentent avec une tenue vestimentaire appropriée par rapport à l'exemplarité attendue d'un fonctionnaire de l'état exerçant la fonction de professeur des écoles. La posture adoptée est souvent empreinte de dynamisme, d'attention, d'écoute. Les candidats cherchent à rendre lisible leur choix professionnel par un comportement réfléchi et un premier sens des responsabilités. Ils se posent en interlocuteur respectueux des membres du jury. Un bon niveau de langage oral est attendu et produit.

Il est relevé une grande diversité des parcours mais les candidats qui obtiennent de bonnes notes ont montré une réelle projection dans le métier d'enseignant en situant leur réflexion dans une dimension pédagogique et déontologique prenant en compte les évolutions sociétales.

Des conseils de portée générale sont précisés dans la perspective de réussir un concours exigeant répondant aux évolutions de l'école et de ses enjeux. Devenir professeur des écoles et se présenter aux épreuves du CRPE, c'est :

- avoir compris que le métier est encadré par un référentiel de compétences,
- s'inscrire dans une éthique pré-professionnelle préfigurant la déontologie professionnelle de l'enseignement,
- savoir articuler des connaissances du développement de l'enfant et celles relatives au système éducatif pour définir des choix pédagogiques et didactiques conscients et éclairés ;

- comprendre l'intérêt de la polyvalence du métier d'enseignant dans le premier degré et développer des capacités, tout au long de sa carrière professionnelle, à mettre en lien des savoirs disciplinaires actualisés et les enjeux des politiques publiques éducatives ;
- s'inscrire dans les valeurs et le cadre juridique du service public d'éducation ;
- avoir conscience de la pluralité des acteurs de la communauté éducative, percevoir la richesse des interactions et l'exigence d'une posture physique et langagière exemplaire passant par une communication maîtrisée (attention constante au registre de langue employé quel que soit l'interlocuteur).

Les éléments suivants ont vocation à éclairer les candidats futurs dans une perspective de réalisation optimale des épreuves.

✓ L'épreuve orale d'E.P.S

↳ **Modalités**

Présentation de l'épreuve : Le candidat dispose d'un sujet qui propose un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition. Le candidat choisit le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une situation d'apprentissage qu'il présente au jury.

Durée de l'exposé : Le candidat dispose de 15 mn d'exposé au maximum sur 30 mn suivi d'un entretien de la durée restante du temps imparti à l'épreuve.

↳ **Contenu des sujets**

Les candidats ont à traiter des sujets reposant sur des APSA portant sur l'ensemble des cycles de l'école primaire. Des situations d'apprentissage et des contextes d'enseignement sont présentés dans les trois cycles de l'école primaire. Les candidats ont donc tout intérêt à ne négliger aucun cycle, notamment celui du cycle 1. Les candidats obtenant les résultats les plus élevés dans l'épreuve d'oral EPS sont capables de penser les enseignements du cycle 1 au cycle 3, dans une logique de continuité et de progressivité pouvant s'étendre à l'année de 6^{ème}. Ils disposent de repères solides sur le développement de l'enfant, ce qui leur permet de proposer des situations adaptées aux possibilités motrices et psycho-affectives des élèves.

APSA 2026 : activités athlétiques, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, danse.

Les situations soumises aux candidats les invitent à :

- montrer leur connaissance de l'APSA retenue ; en connaître la logique interne et les obstacles à la transformation efficace des élèves ;
- proposer des situations qui s'intègrent dans une progression des apprentissages ;
- entrer dans la conception d'un enseignement explicite et préciser le rôle de l'enseignant aux différentes étapes de la séance (élargie à la séquence) ;
- prendre en compte l'hétérogénéité du groupe classe ;
- ouvrir sur les enjeux de l'EPS dans le cadre de problématiques élargies (égalité filles/garçons, climat scolaire, ...).

Il est attendu des candidats qu'ils s'interrogent sur le caractère de faisabilité des situations proposées au regard :

- des capacités motrices et cognitives des élèves ;
- de l'environnement ;
- des principes élémentaires de sécurité, tant sur un plan affectif que physique.

Autant que possible, il est recommandé de bien contextualiser la séance et de proposer aux jurys un schéma rendant explicitement compte de l'organisation. La constitution des groupes, la prise en compte des élèves pour lesquels des difficultés sont relevées, l'évolution de la situation, la sécurité anticipée, etc., sont autant d'éléments permettant au candidat de rendre explicite le contexte d'apprentissage.

Si la dimension motrice et physique est première, l'oral est une compétence qui se construit et s'enseigne dans tous les champs disciplinaires dont l'EPS. Pour l'implication des élèves dans leur activité (compréhension des enjeux, connaissance des conditions de réussite, etc.), les candidats sont invités à comprendre et distinguer l'oral travaillé de l'oral enseigné notamment en cycle 1 où la dimension lexicale est peu envisagée (lors de la séance ou de façon décontextualisée).

La maîtrise de l'oral de transmission est une compétence essentielle de l'enseignant pour rendre un contexte intelligible et rassurant. Il est conseillé aux candidats de formuler des consignes claires et de les communiquer aux jurys, toujours dans un souci de rendre intelligible le processus d'enseignement envisagé.

Enfin, il est relevé une sous exploitation de la durée de présentation de 15 minutes pour l'épreuve d'EPS (souvent inférieur à 10 mn). Dans les cas observés d'exposés courts, les jurys remarquent une méconnaissance des programmes, de très rares citations d'ouvrages de références, peu de mention aux théories de l'apprentissage fondant les choix d'enseignement.

Les candidats les moins préparés proposent des mises en œuvre fragiles peu mises en relation avec un projet d'apprentissage explicite pour les élèves. Il est relevé alors que les différentes phases d'apprentissage ne sont pas respectées. Les phases métacognitives et d'institutionnalisation sont trop souvent oubliées. De même, les choix des mises en œuvre ne permettent pas aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages et les organisations proposées laissent encore trop d'élèves inactifs. Les candidats ne construisent pas leurs séances en utilisant des variables didactiques pertinentes. Ils citent des jeux ou situations sans en mesurer les objectifs pédagogiques. Les jurys relèvent des insuffisances plus marquées en natation notamment sur les enjeux du savoir-nager en sécurité qui constitue un objectif national.

L'exposé

Ce qui est attendu

- Une bonne compréhension du sujet et du ou des problèmes qu'il soulève sur les plans pédagogiques, didactiques et organisationnels (problématique explicitée, hypothèses, prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers) ;
- Une bonne connaissance des enjeux didactiques de l'APSA sur laquelle le sujet porte ;
- Un positionnement explicite de l'enseignant au cours de la séance (ébauche de premiers gestes professionnels : observation, relation bienveillante aux élèves, interventions de régulation, ...)

Points forts, éléments qui contribuent à une production de qualité

- Une bonne méthodologie dans la conception ;

- Des propositions de situations d'apprentissage réalistes, structurées, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique de tous les élèves (gestion de l'hétérogénéité) ; articulées à une situation de référence ;
- Une place donnée à l'oral comprise comme un levier pour les apprentissages visés ;
- Une mise en relation pertinente des savoirs à acquérir avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Des observables et une évaluation anticipée ;
- Le rôle actif de l'enseignant, description de ses interventions.

Les meilleurs candidats prennent le temps de contextualiser le sujet, d'en souligner les enjeux et de faire référence au socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Ils occupent pleinement le temps de parole dédiés à la partie exposé. Ils font référence avec pertinence aux partenaires de l'école en montrant la plus-value apportée aux apprentissages des élèves.

Le public scolaire évolue et suit les transformations sociétales. Les candidats sont invités à analyser les sujets en pensant l'enseignement dans le cadre de l'école inclusive en dépassant la vision d'un métier de transmission de savoirs à des élèves d'une classe idéalisée.

Points faibles et difficultés observées dans les productions des candidats

- Une prise en compte inexistante ou insuffisante des problèmes spécifiques posés par le sujet ;
- L'absence de plan, un temps d'exposé inférieur à 10 minutes ;
- Un plaquage de connaissances (sur les aspects réglementaires ou les fondamentaux de l'APSA) sans réel effort de construction de situations d'apprentissage ;
- Des connaissances trop lacunaires ;
- La « récitation » d'une situation d'apprentissage préalablement travaillée mais qui, si elle respecte le cycle et l'APSA indiqués sur le sujet, n'en prend pas en compte les spécificités ;
- Des mises en œuvre d'actions ne tenant pas compte suffisamment du développement et des besoins de l'enfant ; une présentation imprécise sur ce que font tous les élèves ;
- Une présentation trop descriptive d'une séance d'apprentissage déconnectée d'une séquence et sans positionnement dans une progression d'apprentissage du cycle 1 au cycle 3 ;
- Des situations qui parfois ne ménagent pas assez de temps d'activité chez les élèves ou, plus grave, qui ne sont pas de nature à garantir leur sécurité ;
- Une ouverture insuffisante ou à peine énoncée sur les compétences du socle commun de compétences, de connaissances et de culture ;
- Des critères d'évaluation absents ou inadéquats à l'objectif d'apprentissage.

L'entretien

Ce qui est attendu des candidats

- la capacité à mettre en relation les connaissances dans un contexte de questions qui ouvrent le sujet ;
- la capacité à garder la cohérence initiale ou à rectifier de manière argumentée les choix opérés ;
- la capacité à distinguer EPS/sport/APQ.

Points forts, éléments qui contribuent à une production de qualité

- Une expression claire, authentique et soignée sans langage ampoulé ni verbiage inutilement complexe ; une voix audible et dynamique.

Points faibles et difficultés observées dans les productions des candidats

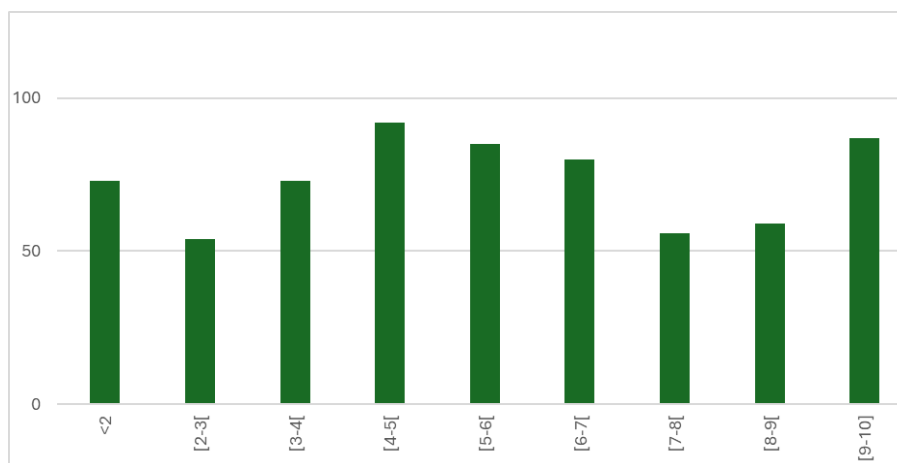
- Une reprise en boucle d'énoncés déjà formulés : « comme je vous l'ai déjà dit... » ;
- Une connaissance insuffisante des programmes ;
- L'absence de repères sur les programmations de cycle, d'école ;
- L'absence d'interventions de l'enseignant sur le temps de pratique ;

👉 Conseils de portée générale

- Bien repérer la situation d'apprentissage, caractériser son but, le dispositif, les consignes, les variables didactiques, les critères de réussite et réalisation, les possibilités de différenciation et le rôle de l'enseignant ;
- Rappeler les enjeux d'apprentissage des problématiques soulevées par le sujet au regard du cycle d'apprentissage. Préciser la progressivité de cet apprentissage au cours du cycle et tout au long du cursus primaire ;
- Soutenir ses choix d'action par un schéma, une grille d'observation ;
- Enoncer des consignes claires et en proposer une reformulation pour assurer la bonne compréhension par les élèves des enjeux de la tâche, de l'activité, de la situation ;
- Concevoir l'évaluation comme un repère organisateur des apprentissages dans la construction de la séquence ;
- Elargir le sujet en envisageant son articulation avec les parcours EAC, santé, citoyenneté, sans excès ;

Dans l'échange, le candidat doit rester simple et direct, éviter les développements longs, en boucle qui n'apportent pas d'éléments nouveaux. Lors de l'entretien, le candidat fait référence à ses expériences vécues en dépassant le descriptif.

👉 La répartition des notes



✓ L'entretien de motivation et les mises en situation professionnelle

Premier temps de l'épreuve : l'entretien de motivation

Constats généraux

Le premier temps de l'épreuve orale d'admission vise à évaluer la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur des écoles, à justifier de ses motivations de manière argumentée, et à inscrire son parcours personnel et professionnel dans une logique de construction de compétences professionnelles.

↳ Premier temps d'échange de 15 minutes :

Points positifs fréquemment relevés

Les prestations les plus convaincantes se caractérisent par :

- ↳ Une structuration claire du propos, permettant d'identifier rapidement les motivations, les éléments du parcours professionnel ou universitaire, et les choix personnels qui ont conduit à l'orientation vers le métier d'enseignant du premier degré.
- ↳ Une mise en lien explicite entre les expériences antérieures et les compétences attendues du professeur des écoles, avec des références au référentiel de compétences professionnelles.
- ↳ Une posture authentique, marquée par une expression fluide, un regard dirigé vers le jury, une voix posée et dynamique, ainsi qu'un équilibre entre engagement personnel et objectivité professionnelle.
- ↳ Une capacité de réflexion sur soi, avec une lecture critique du parcours et une capacité à identifier les leviers de progrès.

Difficultés et points de vigilance

Les jurys ont identifié plusieurs points récurrents de fragilité :

1. Un propos non structuré ou insuffisamment articulé

- ↳ De nombreux candidats présentent leur parcours de manière chronologique, descriptive et linéaire, sans mise en perspective ni articulation avec les compétences attendues dans le métier de professeur des écoles.
- ↳ Le manque d'introduction ou de problématisation du propos nuit à la lisibilité de la présentation, et ne permet pas de situer clairement les motivations ou les choix professionnels.
- ↳ L'absence de transitions entre les parties de l'exposé génère une impression de liste ou d'accumulation, sans véritable fil conducteur.

2. Des motivations exprimées de façon vague ou stéréotypée

- ↳ Les jurys ont souvent relevé des expressions générales telles que « *j'aime les enfants* », « *j'ai envie de transmettre* », « *c'est un métier que j'ai toujours voulu faire* », sans que ces affirmations soient étayées par des exemples concrets, ni mises en lien avec les exigences et la complexité du métier.
- ↳ Certains candidats utilisent des formules convenues ou attendues, parfois empruntées à des documents de préparation ou à des témoignages entendus, sans réelle appropriation ni singularité.
- ↳ L'absence de prise de recul critique sur le métier, ses contraintes, son évolution ou les enjeux contemporains de l'école, est également un élément limitant.

3. Une méconnaissance du référentiel de compétences professionnelles

- ↳ Plusieurs candidats n'identifient pas ou n'explicitent pas les compétences professionnelles mobilisées dans leurs expériences antérieures (stages, animation, accompagnement éducatif, services civiques, etc.).

- ↳ La dimension polyvalente du métier d'enseignant est souvent ignorée ou réduite à la seule transmission des savoirs, sans prise en compte de l'organisation du travail, de la gestion de classe, du lien aux familles, ou des actions partenariales.
- ↳ Certains discours témoignent d'une vision partielle du métier, focalisée sur une discipline ou une tranche d'âge, sans conscience des cycles, de la progressivité des apprentissages et du parcours de l'élève dans sa globalité.

4. Une confusion entre les fonctions éducatives, pédagogiques et d'animation

- ↳ Des candidats issus du secteur de l'animation ou de l'accompagnement scolaire peinent à distinguer les postures professionnelles entre animateur et enseignant. Cela se traduit par des confusions dans les missions, la gestion de groupe, la posture d'autorité, ou objectif d'apprentissage.
- ↳ La transposition de compétences issues de l'animation est parfois maladroite, quand elle ne tient pas compte du cadre institutionnel, des exigences pédagogiques ou des responsabilités juridiques propres à la fonction enseignante.

5. Une posture ou une expression orale peu adaptée

- ↳ Certaines prestations sont affectées par :
 - des tics de langage répétés (« voilà », « du coup », « genre », « quoi », « en mode ... » etc.) ou des onomatopées nuisant à la fluidité ;
 - des postures physiques inappropriées (*bras croisés en retrait, regard fuyant, absence de contact visuel avec les membres du jury*).

a) Recommandations aux candidats

1. Structurer son propos de manière rigoureuse

- ↳ Préparer un plan clair et équilibré, par exemple en trois temps :
 - Une présentation synthétique du parcours (*formations, expériences professionnelles ou personnelles significatives*) ;
 - L'identification des motivations profondes, étayées par des expériences concrètes ou des valeurs personnelles ;
 - Une projection professionnelle réaliste, en lien avec les compétences à développer.
- ↳ Soigner l'introduction et la conclusion, en évitant de commencer brutalement ou de terminer sans récapitulation.

2. Ancrer ses motivations dans le réel du métier

- ↳ Éviter les formulations vagues ou attendues : « *J'aime les enfants* », « *Je veux transmettre* », etc., sauf si elles sont illustrées par des situations vécues, analysées en termes de compétences ou de valeurs professionnelles.
- ↳ Montrer que l'on a conscience des spécificités du métier, de sa complexité, de ses exigences (*polyvalence, posture d'autorité éducative, coopération, gestion de l'hétérogénéité, etc.*).
- ↳ S'appuyer sur des expériences significatives (*stages, bénévolat, accompagnement scolaire, animation, etc.*) pour mettre en évidence :
 - Les compétences déjà mobilisées ;
 - Le lien entre ces compétences et celles du référentiel du professeur des écoles.

3. Se référer explicitement au référentiel de compétences professionnelles

- ↳ Identifier clairement les compétences professionnelles en jeu dans les situations évoquées (ex. : concevoir une activité, gérer un groupe, travailler en équipe, adopter une posture éducative...).
- ↳ Montrer que l'on est capable de mesurer l'écart entre les compétences déjà acquises et celles à construire dans le cadre de la formation professionnelle.
- ↳ Mobiliser davantage les textes de référence (*référentiel, circulaires, valeurs de la République...*) de manière opportune, sans excès techniciste.

4. Travailler l'expression orale et la posture professionnelle

- ↳ Adopter un langage clair, soutenu mais naturel, en évitant les termes familiers ou trop relâchés.
- ↳ Veiller à une posture corporelle ouverte et professionnelle : regard franc, corps droit, gestes mesurés.
- ↳ Eviter les gestes de nervosité ou les postures désinvoltes.

5. Se projeter avec réalisme dans le métier

- ↳ Montrer sa connaissance du métier dans ses différentes dimensions : enseignement, éducation, travail collectif, responsabilité, relation aux familles...
- ↳ Évoquer, de manière réaliste, les difficultés potentielles du métier, et manifester sa volonté de s'y préparer et d'apprendre à les gérer.
- ↳ Inscrire son projet professionnel dans une dynamique d'évolution, en montrant son intérêt pour la formation, l'engagement dans les projets d'école, ou les perspectives à moyen terme.

6. Se préparer à l'échange avec le jury

- ↳ Être prêt à répondre à des questions de relance du jury, sans « se désorganiser » ni « se refermer » sur une réponse unique.
- ↳ Reformuler si besoin la question posée, pour gagner en clarté et structurer sa réponse.
- ↳ Accepter de nuancer ou de compléter son propos, avec écoute et adaptabilité, en s'inscrivant dans une démarche de dialogue.

Deuxième temps de l'épreuve : les mises en situations professionnelles

- ↳ **Second temps de mises en situation professionnelle de 20 minutes**

Constats généraux

Sur ce second temps de l'épreuve, les réponses pertinentes, étayées et contextualisées sont valorisées au contraire des analyses approximatives, parfois déconnectées des réalités de l'école ou formulées sur le mode du « bon sens » sans recours aux textes, ressources ou dispositifs de l'Institution.

La capacité à problématiser, à mobiliser les références réglementaires, à se positionner professionnellement dans un collectif, et à envisager une réponse temporellement construite constitue un marqueur fort de différenciation entre les prestations.

a) Points forts observés chez les meilleurs candidats

Les prestations les plus abouties témoignent :

- ↳ d'une analyse fine du sujet, avec reformulation, repérage des enjeux professionnels, identification des acteurs concernés et prise en compte du contexte institutionnel.

- ↳ d'une réactivité maîtrisée, en lien avec les responsabilités de l'enseignant, sa position dans l'équipe, et les procédures à suivre.
- ↳ d'une bonne connaissance du système éducatif, de ses principes, de ses outils de pilotage (évaluations, projet d'école, LSU, carnet de suivi, etc.) et des partenaires mobilisables.
- ↳ d'une posture éthique et adulte, combinant distanciation, souci de l'intérêt des élèves et inscription dans une dynamique de coopération.
- ↳ d'une vision systémique des situations, incluant une réponse cohérente, une démarche de suivi et, si possible, un traitement préventif.

b) Points faibles et difficultés constatées

Le second temps de l'épreuve impose toute l'attention et l'écoute active des candidats notamment au regard de la complexité des attendus : mobiliser une culture institutionnelle, se positionner avec professionnalisme dans une situation délicate, et articuler des savoirs juridiques, pédagogiques et relationnels. Les principales faiblesses repérées sont les suivantes :

1. Une analyse insuffisante de la situation

Certains candidats ne reformulent pas la situation présentée, ou se contentent d'en reprendre les éléments de surface sans en faire ressortir les enjeux pédagogiques, institutionnels ou éthiques.

La problématique est parfois mal identifiée ou absente : le candidat « répond » sans démontrer qu'il a compris ce qui est en jeu dans la situation.

Les jurys observent des généralisations immédiates, où le candidat applique une réponse stéréotypée (ex. : « Je convoque les parents », « J'en parle au directeur »), sans adaptation au contexte précis de la situation donnée.

2. Une méconnaissance du fonctionnement du système éducatif

Plusieurs candidats confondent ou maîtrisent peu :

- les statuts et rôles des membres de l'école.
- les instances, les ressources mobilisables (RASED, psychologue, IEN, équipe de circonscription, Pôle ressources, etc.) ou outils à disposition (Protocole pHARe, EVAR, protection fonctionnelle) ;
- les textes de référence (charte de la laïcité, vadémécum, obligations de service, protection de l'enfant et procédure à mettre en place, etc.).

Certains candidats ne font aucune distinction entre urgence, différé, et prévention, ce qui les empêche de proposer des actions réalistes dans le temps.

3. Une absence de projection dans une posture professionnelle adulte

Une posture de repli ou d'effacement : le candidat se contente de « signaler » ou de « faire appel à quelqu'un d'autre », sans assumer de responsabilité.

A l'inverse, certains candidats adoptent une posture surplombante, en se substituant à l'institution ou aux professionnels compétents.

La gestion de l'émotion, de la tension ou du désaccord est parfois abordée de manière naïve ou inappropriée, sans prise en compte du rôle éducatif de l'enseignant.

4. Une réponse imprécise ou peu opérationnelle

Des actions évoquées restent trop générales ou vagues, sans concrétisation (ex. : « Je fais de la prévention », « J'agis dans l'intérêt de l'élève » sans préciser comment).

Certains candidats ne distinguent pas les étapes d'un traitement professionnel (adapté / différé / préventif) et proposent une gestion en une seule action, irréaliste dans le contexte scolaire. Les leviers d'action sont rarement justifiés : l'usage d'un outil, d'un partenariat ou d'une procédure est mentionné sans lien avec les besoins réels de la situation.

5. Une expression ou une posture inadaptée

Difficultés de langage professionnel : emploi de tics de langage, de termes inappropriés (« je recadre », « je gère », « je rencontre immédiatement les familles et je dis les choses », etc.).

Posture physique insuffisamment professionnelle : manque de regard vers le jury, gestes d'agacement ou de stress visibles, posture corporelle fermée.

Des réponses en boucle, répétitives ou défensives, montrent parfois une difficulté à écouter la relance du jury ou à reformuler sa pensée.

c) Les recommandations aux candidats

Les jurys rappellent que cette épreuve évalue la capacité à se projeter dans une réalité professionnelle, à analyser une situation scolaire dans toutes ses dimensions, et à proposer une réponse réfléchie, réaliste, éthique et construite dans le cadre institutionnel.

1. Adopter une démarche d'analyse structurée

Reformuler explicitement la situation, la contextualiser : « Une famille signale que leur fils leur a rapporté que l'ATSEM lui tire fréquemment les cheveux [...] »

Identifier les enjeux (pédagogiques, juridiques, relationnels, organisationnels) ;

Faire émerger une problématique claire, adaptée à la fonction enseignante.

2. Mobiliser les repères institutionnels

Avoir une bonne connaissance du fonctionnement de l'école (rôle des directeurs dans leur mission de pilotage -dont pédagogique, AESH, ATSEM, conseil d'école, partenaires, etc.) ;

S'approprier les principes fondamentaux du service public d'éducation : laïcité, neutralité, gratuité, égalité, bienveillance, devoir de réserve ;

Connaître les textes de référence essentiels en cours : décrets, circulaires, note de rentrée, référentiel des compétences professionnelles, protection de l'enfance, procédures de signalement, LSU, LPI, ...

3. Articuler sa réponse autour d'une temporalité en trois temps

À l'instant T : que fait l'enseignant au moment où la situation survient ? (gestion immédiate, protection, régulation)

En différé : quelles suites apporter ? (alerte, collaboration, observation, communication avec les familles, appui à l'élève)

En amont ou en prévention : quelles actions pour anticiper ou éviter une récurrence ? (projet d'école, travail d'équipe, actions éducatives, concertation)

4. Se positionner dans une dynamique collective et coopérative

Montrer sa capacité à travailler en équipe (enseignants, RASED, direction, IEN, périscolaire...) ;

Faire preuve de discernement dans la répartition des responsabilités (ne pas tout déléguer, ne pas tout assumer seul) ;

Nommer les bons interlocuteurs selon la nature de la situation : famille, partenaires, services sociaux, personnel médical ou administratif.

5. Préciser ses leviers d'action

Utiliser des outils ou procédures concrets, adaptés à la situation (grille des signaux faibles, questionnaire nationale, protocole de harcèlement...);

Justifier ses choix pédagogiques, éducatifs ou organisationnels en lien avec l'intérêt de l'élève et le cadre réglementaire ;

Penser à intégrer la prévention dans ses réponses : pédagogie explicite, régulation du climat scolaire au travers des compétences psychosociales, coéducation...

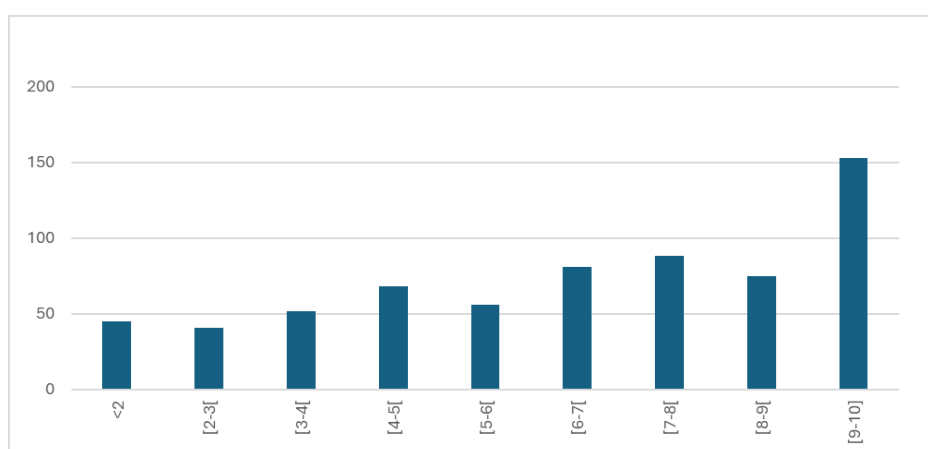
6. Soigner sa posture et son expression

Être clair, sobre et précis dans son vocabulaire (éviter les excès de jargon ou les termes familiers) ;

Adopter une posture d'adulte responsable, calme, posée, tournée vers la recherche de solutions ;

Faire preuve d'écoute pendant l'entretien, accepter la relance comme un levier de progression, et ne pas réciter un discours préformaté.

↳ La répartition des notes



L'épreuve facultative de langue vivante étrangère

Nous rappelons que le niveau exigé est le niveau B2 en référence au CECRL, évalué dans le cadre de cette épreuve, dans les champs de la production orale et de la compréhension orale.

↳ Les profils des candidats :

Les prestations des candidats ont été extrêmement hétérogènes. Nombre de candidats ont démontré un excellent niveau de langue. Souvent issus d'un parcours universitaire en LVE, mais surtout ayant une expérience professionnelle dans un pays étranger ils ont pu, lorsqu'ils avaient démontré qu'ils avaient, en outre, bien perçu les enjeux éducatifs de l'enseignement des LVE à l'école primaire, obtenir la note maximale.

D'autres candidats s'exprimant avec un vocabulaire moins élaboré et une aisance moindre ont pu, toutefois, obtenir des notes tout à fait correctes qui ont pu s'avérer décisives au moment de l'admission.

Les candidats qui ont obtenu des notes voisines de 8 ou 9 doivent percevoir cela comme un encouragement, en cas de nouvelle candidature, à se présenter à nouveau à cette épreuve, en ayant consolidé leurs compétences.

A contrario, les notes entre 0 et 7 témoignent d'une réelle insuffisance de maîtrise de la langue étrangère (caractérisée par des erreurs de syntaxe et de vocabulaire manifestes, l'emploi de mots

français ou de barbarismes lors des temps d'exposé ou d'échanges en LVE et la non-compréhension des questions posées).

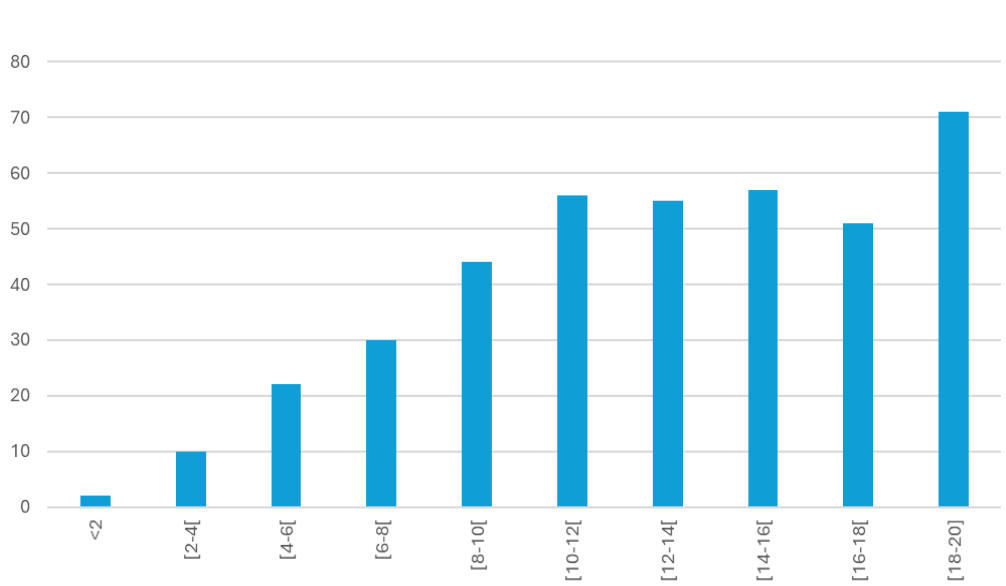
↳ **Les conseils donnés portent sur les points suivants :**

- Bien percevoir les exigences du niveau B2 en référence au CECRL, être lucide quant à son propre niveau et se préparer en conséquence
- Travailler le lexique spécifique au champ éducatif
- Bien faire émerger les points forts de son parcours (première partie de l'épreuve)
- Approfondir les questions liées à :
 - L'interaction langue/culture
 - La place des interactions langagières en classe de langue vivante
 - La place du numérique
 - Les LVE à l'école maternelle
 - L'approche actionnelle

Le guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères : *Oser les langues vivantes étrangères à l'école* tout comme la note de service 2019-086 du 28/05/2019 (BOEN n°22 du 29/05/2019) constitueront des références très utiles dans le cadre de la préparation de cette épreuve.

↳ **Répartition des notes**

348 candidats se sont présentés à l'épreuve d'anglais soit une hausse de 19,6% par rapport à la session précédente.. 69% des candidats ont obtenu une note au-dessus de la moyenne.



Epreuve orale d'occitan-langue d'oc

L'épreuve orale d'occitan du concours de recrutement de professeur des écoles spécial langue régionale occitan comporte plusieurs temps qui sont indiqués dans les consignes écrites données aux candidats.

L'exercice est basé sur l'analyse et le commentaire d'un corpus de documents et dont le point de départ est le premier élément. En effet, il détermine les relations à établir avec les autres documents qui forment ce corpus.

Il s'agit donc d'abord de décrire, d'analyser et de commenter très précisément le premier document dans le but de tisser un réseau de correspondance, d'échos ou de dissemblances entre les documents.

Le jury a évalué cinq candidats. Les notes attribuées s'échelonnent de 7 à 18.

Un sujet fut proposé aux candidat(e)s. Il portait sur le thème de la figure du loup dans la culture occitane et son évolution à travers le temps et l'espace.

- **Analyse et présentation des éléments du dossier.**

Il s'agissait d'une nouvelle épreuve qui se décompose de la manière suivante :

1 : EXPOSÉ ET ENTRETIEN EN LANGUE OCCITANE (15 minutes)

En langue occitane, dans la variante dialectale choisie par la candidate ou le candidat, il s'agit de restituer, d'analyser et de commenter le document audio ou vidéo, puis d'en expliciter les liens avec les autres documents du dossier (10 minutes).

Ensuite, les candidat(e)s échangent avec le jury en langue occitane (5 min).

PARTIE 2 : EXPOSÉ ET ENTRETIEN EN LANGUE FRANÇAISE (15 minutes)

En langue française, les candidat(e)s explicitent l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier (10 minutes).

Ensuite, elles ou ils échangent avec le jury en langue française (5 minutes).

Les candidats disposent d'une heure de préparation. Ils doivent donc être rompus à une méthode d'analyse de documents qui sera exercée tout au long de l'année dans une complexité croissante afin d'arriver le jour de l'oral du concours en maîtrisant tous les éléments nécessaires de cette épreuve bien structurée.

a) Lors de la préparation, une analyse simple et détaillée peut être réalisée par les candidats. Il convient d'abord de décrire les documents : est-ce une page de manuel ? le cas échéant de quel niveau ? un texte ? de quelle nature ? écrit à quelle époque ? est-ce un document iconographique ? quelle est sa place ? quelle est sa composition ? un document vidéo ? qui sont les interlocuteurs ? les destinataires ?¹

Rappelons la consigne donnée aux candidates et candidats, lors de cette session, «...vous restituerez, analyserez et commenterez le document audio ou vidéo » ; cela signifie qu'une description et une analyse méticuleuses de la vidéo par les candidats sont attendues.

¹ Chacun de ses points d'analyse montre au jury que la candidate ou le candidat maîtrise la culture occitane dans sa diversité et non pas tel ou tel particularisme local.

Une fois cette description réalisée, il convient d'identifier, pour tous les autres documents textuels ou vidéos, leur intérêt linguistique² : en quelle variante sont-ils écrits, éventuellement leur origine géographique, quels temps sont utilisés, trouve-t-on des marqueurs particuliers, quel est le champ sémantique utilisé, l'auteur a-t-il utilisé des figures de rhétorique particulières, quel champs lexicaux trouve-t-on dans l'extrait ?... Ensuite il faut mettre en avant l'aspect culturel : que trouve-t-on, dans chaque document comme pistes intéressantes, chaque document évoque-t-il un marqueur emblématique, un événement important, un rite calendaire, un élément de la culture populaire, un marqueur identitaire ?

Le candidat peut également noter à ce stade à quoi le document lui fait penser, à quoi, dans sa « bibliothèque intérieure » il peut renvoyer, en bref, les liens que l'on peut tisser³... Il faut alors mettre en rapport ces documents. Quelle est l'intention ? Réfléchir à l'ordre dans lequel ils sont présentés. En quoi malgré leur forme ils forment un tout sur le fond ?

Les candidats pourront résumer les points identifiés dans un tableau qui servira à nourrir le dialogue lors de l'entretien avec le jury :

Document	Description du document	Intérêt linguistique	Intérêt culturel
Document 1			
Document 2			

Après cette présentation et cette l'analyse, le jury pendant cinq minutes lors d'un échange en langue occitane (toutes les variations de la langue dans la mesure où elles respectent la norme cible sont légitimes) demande à préciser certains points. Il peut également être amené à demander de contextualiser de nouveau les documents. L'enjeu est d'évaluer la compétence d'expression orale en interaction des candidat(e)s tout en les amenant si besoin expliciter mieux leur réflexion.

b) Dans la deuxième partie, il est demandé aux candidat(e)s d'explicitier l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier et des documents qui le composent. Quelle est leur utilité aujourd'hui ? En quoi ils peuvent résonner dans notre monde et faire écho à d'autres cultures et langues ? En ce sens en quoi et comment nous amènent-ils à dépasser les frontières de l'espace physique et culturel de l'aire occitane ?

Cet exposé qui est en langue française est suivi comme lors de la première partie d'un entretien avec le jury en français. C'est un moment d'échange qui permet de clarifier des points avancés précédemment et d'évaluer le regard de nos futur(e)s professeur(e)s des écoles bilingues sur la langue et la culture occitanes, et sur les liens qu'ils peuvent être amenés à tisser avec les autres cultures et langues du monde. Il est demandé alors de montrer une pensée qui est un aller-retour permanent entre le local et le global.

• Les documents du dossiers proposés

Document 1 - document vidéo : « Para lo lop ! Istòria de la Bèstia » ; Source : www.occitanica.eu ; Occitanica e Anem / CIRDOC ; Durée : 2min09.

Il s'agit d'un film d'un court document d'animation à visée didactique en occitan languedocien qui retrace l'histoire de la Bête du Gévaudan et qui recontextualise l'affaire dans son époque et enfin évoque la légende qui a suivi ce fait divers du XVIIIe siècle.

² La difficulté de la langue doit être posée et argumentée. Quel est son intérêt, quel est le prérequis nécessaire pour l'aborder ?

³ Le dossier ne prétend pas à l'exhaustivité. Les candidats pourront habilement proposer des pistes différentes, des prolongements, des axes de recherche...

Document 2 : texte de collectage « Lo Lop e lo Musicaire », AURIAC, Jean-Paul, Antologia lo Lop, Canope, 2025. Collectage fait en Périgord au XX^e siècle.

Ce texte présente en variation limousine de l'occitan le loup comme un prédateur puissant mais souvent ridicule et facilement trompé, contrairement à son image stéréotypée.

Il fait le récit de la mésaventure d'un vieux musicien qui, rentrant seul la nuit, s'endort au bord d'un chemin et se retrouve encerclé par des loups. Réfugié dans un arbre, il croit sa dernière heure venue. Selon les versions du conte, soit il joue de sa « chabreta » (cornemuse), dont la musique effraie les loups, soit l'instrument tombe au sol et produit un bruit terrifiant qui les fait fuir. Une autre fin plus comique évoque le vieil homme urinant sur les loups, qui s'enfuient, surpris et honteux.

Document 3 : chanson

« Ai vist lo lop, lo rainard, la lèbre » ; Anonyme, siècle XIII (version en occitan provençal moderne / Musica : sus una boreia a tres temps.)

Il s'agit d'une chanson traditionnelle, qui se danse en bourrée, et dont on retrouve des versions dans différentes langues de France. En occitan, elle met en scène le loup, le renard et le lièvre en occitan.

Document 4 : document iconographique



Jaquette du DVD : *Contes a rebors*, (version doublée en occitan de Revolting Rhymes (*Un conte peut en cacher un autre*) de Roald Dahl et Quentin Blake, Conta'm, 2022

- **Entretien avec le jury**

Le jury est composé de professionnels de l'enseignement de l'occitan des premier et second degrés capables, bien entendu, de comprendre l'occitan quelle que soit la variante utilisée par la candidate ou le candidat.

Il attendait dans un premier temps que le/la candidat(e) soit capable de restituer minutieusement les dates, les étapes, les protagonistes et les hypothèses sur l'identité de la Bête du Gévaudan.

La question de la présence du protestantisme sur le territoire d'oc comme une des explications de l'affaire de la Bête n'était pas forcément attendue mais pouvait amener à une discussion si le candidat désirait s'en saisir (de la cour de Jeanne d'Albret à la répression dans les Cévennes suite à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes).

Le corpus et la consigne, « vous en explicitez les liens avec les autres documents », invitaient les candidat(e)s à questionner la figure du loup : de l'histoire, de la légende, de la peur ancestrale de la bête à un loup ridiculisé par la ruse d'un humain dans un collectage, inoffensif dans la chanson populaire voire sous les traits d'une grand-mère contant à ses petits enfants dans la version cinématographique inspirée de Roald Dahl.

Le candidat pouvait conclure en élargissant sa réflexion sur les mécanismes d'appropriation des peurs dans la culture populaire.

Ensuite, en langue française, chaque devait expliciter l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier.

Le candidat pouvait proposer une réflexion croisée sur la figure du loup dans la littérature et la culture populaire (Fables de la Fontaine, Ysengrin dans le roman de Renard, «Le Petit Chaperon Rouge », la bande dessinée de Cape et de Crocs/ De Manta e de Mordics ou encore Le loup en slip ...).

Il pouvait également :

- Enrichir sa réflexion en évoquant d'autres contes ou histoires où un personnage maléfique est trompé, dompté voire ridiculisé par un humain (Contes où figure le Diable, la Tarasque...);
- Questionner les enjeux et le rôle du conte dans sa dimension ludique, citoyenne et morale.

Les candidates ou candidats avaient aussi la possibilité d'évoquer l'utilisation du conte et de la chanson dans le cadre de la transmission de la langue.

En guise d'ouverture, les candidates ou candidats pouvaient proposer une piste de l'utilisation du conte, de la chanson dans un croisement des cultures et un tressage des langues, en questionnant la place du loup dans les autres cultures comme le dossier pouvait implicitement le suggérer.

• Les prestations des candidats

Le jury a évalué 5 candidats.

Les prestations des candidats de la session 2026 du concours de professeur des écoles de l'académie de Bordeaux furent bonnes, voire très bonnes.

Nous formulons quelques préconisations à destination des futur(e)s candidat(e)s. Nous les encourageons les futurs candidats à parler en occitan le plus souvent possible, à écouter la langue sur différents supports⁴, à lire, bien entendu, régulièrement, en amont, des ouvrages en langue occitane⁵ mais aussi à écrire en occitan, et à écrire de manière manuscrite afin que le geste graphomoteur les aide à fixer les formes de la langue occitane. Car c'est par la pratique régulière et rigoureuse, notamment en reprenant consciencieusement grammaire et conjugaisons de base que leur langue va s'améliorer⁶. Enfin, lors de l'épreuve, nous invitons tous les candidats à s'octroyer un moment de relecture minutieuse de leurs notes pour éviter les erreurs grossières, les calques du français...

Nous souhaitons une bonne réussite à tous les futurs candidats de cette nouvelle forme du concours.

⁴ On trouve aisément sur les sites d'hébergement en ligne des vidéos en occitan qui évoquent toutes les situations de la vie quotidienne. Le site de Octélé fournit de bien nombreux documents : <https://www.octele.com/> On se réfèrera également aux collectages qui permettent d'entendre une langue authentique telle qu'elle fut parlée au milieu du XXe siècle, la bica en limousin : <https://la-bica.org/>, le site « mémoire de demain » en Dordogne : <https://archives.dordogne.fr/a/537/mise-en-ligne-de-la-collecte-occitane-memoire-s-de-demain/>, le magazine télé *viure al país* <https://www.france.tv/france-3/occitanie/viure-al-pais/> pour la langue contemporaine dans ses nombreuses variantes. La création musicale des années 1970 à nos jours en consultant youtube et <https://paraulas.net> ou en suivant les artistes contemporains sur les réseaux sociaux.

⁵ Nous répétons que le futur enseignant de et en langue occitane, sans être un spécialiste, doit connaître les quatre grandes périodes de la littérature occitane, le Moyen-Âge, le XVIe et le XVIIe, le Félibrige et les créations contemporaines, en avoir lu les « grands auteurs » et pouvoir parler de ces œuvres en lien avec les autres littératures. La méconnaissance des auteurs de la fin du XXe siècle comme Manciet, Lafont, Delavouët, Delpastre, Rouquette...comme des plus contemporains... ne serait aucunement acceptable à ce niveau de qualification, en souhaitant devenir professeur des écoles, spécialiste d'occitan. Au rang des missions que la nation confie à nos enseignants, il y a celle de transmettre un patrimoine.

⁶ Il s'agit à l'évidence de ne pas proposer des calques de phrases en français mais bien de connaître la manière « occitane » de dire sa pensée. On expurgera également de sa langue les « tics » de langage du français contemporain.

Epreuve orale de basque

➤ L'épreuve

Durée de la préparation : 60 minutes

Durée totale de l'épreuve : 40 minutes

L'épreuve comprend un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé d'une durée de 25 minutes comporte :

- L'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum.
- La présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'entretien mené dans la langue régionale avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. Cette partie dure 15 minutes maximum.

L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences linguistiques, culturelles, communicationnelles et la motivation à enseigner le basque et en basque du futur enseignant.

L'épreuve est notée sur 20, coefficient 2 et la note 0 est éliminatoire.

Sur les 7 candidats convoqués à l'épreuve orale d'admission 4 ont été admis au concours :

3 candidats pour le concours Externe public

0 candidats pour le concours externe ISLRF

1 candidats pour le concours Externe ISFEC

➤ Analyse des productions

Le sujet proposé lors de cette session s'articulait autour de la figure du loup à travers trois supports complémentaires : un document iconographique présentant les caractéristiques physiques de l'animal (*Otsoen ezaugarri fisikoak*, EUSKARA 2, IKAS, 2020), un document sonore intitulé *Otsoa eta hartza* du groupe Kalakan (2011) et la première de couverture de l'album *Otsoa, axeria eta ahuntzak* d'Amaia Hennebutte Millard (IKAS, 2009) accompagné d'un très court extrait de cet album mettant en scène le personnage traditionnel du loup.

L'ensemble du corpus permettait d'aborder une même thématique selon des approches complémentaires, scientifique, culturelle, musicale et littéraire. Il invitait les candidats à mettre en évidence les liens existants entre les documents, à dégager une problématique commune et à proposer une exploitation pédagogique cohérente dans le cadre des programmes de l'école primaire.

Analyse globale :

Dans l'ensemble, les candidats ont démontré une bonne connaissance du format de l'épreuve et de son déroulement. L'alternance entre la présentation en langue basque consacrée à l'analyse du corpus et la présentation en français portant sur l'exploitation pédagogique a été respectée.

Les prestations se sont néanmoins révélées d'un niveau très hétérogène, tant du point de vue de la maîtrise de la langue basque que de la qualité de l'analyse culturelle et didactique.

Les candidats les mieux préparés ont su dépasser la simple présentation successive des documents pour construire une analyse organisée autour d'une problématique. Ils ont mis en évidence la complémentarité des supports, en montrant comment ceux-ci permettent d'aborder

simultanément les connaissances sur le vivant, le patrimoine culturel basque, la littérature de jeunesse et l'éducation artistique.

À l'inverse, plusieurs candidats sont restés dans une approche essentiellement descriptive des documents, sans établir de véritables liens entre eux ni expliciter les enjeux culturels et linguistiques du corpus. Certains exposés ont ainsi pris la forme d'une juxtaposition de commentaires indépendants, sans véritable fil conducteur.

Le jury a également observé que la richesse culturelle du thème proposé n'a pas toujours été pleinement exploitée. La figure du loup dans les contes traditionnels, son évolution dans la littérature de jeunesse contemporaine ou encore la complémentarité entre les documents documentaires et fictionnels auraient pu faire l'objet d'analyses plus approfondies.

Concernant la seconde partie de l'exposé, les propositions pédagogiques se sont révélées globalement adaptées aux programmes de l'école primaire. Toutefois, elles reposaient parfois sur des activités successives insuffisamment articulées autour d'objectifs d'apprentissage clairement identifiés. Les choix didactiques demeuraient alors peu explicités et insuffisamment justifiés au regard des compétences visées.

Lors de l'entretien, la majorité des candidats a fait preuve d'une attitude professionnelle et a su entrer dans un échange constructif avec le jury. Les meilleurs candidats ont été capables de faire évoluer leur réflexion au cours des échanges, de justifier leurs choix et de prendre en compte les remarques formulées.

Le jury rappelle enfin que cette épreuve évalue un futur professeur des écoles appelé à enseigner en langue basque. À ce titre, une maîtrise solide de la langue, tant sur le plan lexical que morphosyntaxique, demeure une exigence essentielle. Quelques candidats ont présenté un niveau linguistique insuffisant pour conduire un enseignement bilingue dans des conditions satisfaisantes.

Points positifs :

Exposé :

- La majorité des candidats a correctement identifié la nature des différents documents et a su mettre en évidence leur appartenance à un même univers thématique.
- Les meilleurs exposés ont proposé une problématique pertinente permettant d'articuler l'ensemble du corpus autour de la représentation du loup dans différents genres et différents registres.
- Plusieurs candidats ont montré une bonne connaissance des programmes et des attendus de l'enseignement bilingue, en proposant des exploitations adaptées au cycle choisi.
- Les activités proposées étaient généralement variées et favorisaient le développement des différentes compétences langagières (compréhension, production orale, interaction et production écrite).
- Certains candidats ont intégré des démarches favorisant la différenciation pédagogique, la coopération entre élèves ainsi que l'articulation entre les apprentissages linguistiques, culturels et disciplinaires.
- Les prestations les plus abouties ont enrichi l'analyse par des références culturelles pertinentes et par une réflexion didactique argumentée.

Entretien :

- Les échanges avec le jury ont été, dans l'ensemble, de qualité et ont permis à de nombreux candidats de préciser ou d'enrichir leur réflexion.
- Les candidats les mieux préparés ont fait preuve d'écoute, de réactivité et d'une réelle capacité à argumenter leurs choix pédagogiques.
- Le jury a particulièrement apprécié les candidats capables de prendre du recul sur leur proposition initiale, d'en identifier les limites et de faire évoluer leur réflexion à la lumière des questions posées.

Difficultés rencontrées :

Exposé :

- Quelques candidats sont restés dans une description successive des documents sans construire une véritable mise en relation autour d'une problématique commune.
- Les dimensions culturelle et patrimoniale du corpus ont parfois été insuffisamment exploitées, notamment en ce qui concerne la place du loup dans les contes traditionnels basques et dans la littérature de jeunesse.
- Certains candidats ont eu des difficultés à distinguer les spécificités des différents supports (document documentaire, œuvre musicale, album de littérature de jeunesse) et à en tirer parti dans leur exploitation pédagogique.
- Les objectifs linguistiques annoncés (lexique, morphosyntaxe, phonologie) demeuraient souvent déconnectés du projet final proposé et relevaient davantage d'un inventaire que d'une véritable progression des apprentissages.
- Les modalités de mise en activité des élèves, les critères de réussite, les dispositifs de différenciation ainsi que les modalités d'évaluation sont restés trop souvent implicites.

Entretien :

- Certains candidats ont éprouvé des difficultés à développer une argumentation construite en langue basque, ce qui a limité la qualité des échanges avec le jury.
- Plusieurs candidats ont peiné à mobiliser le vocabulaire didactique spécifique en langue basque ainsi qu'à justifier leurs choix pédagogiques en s'appuyant sur les programmes et les principes de l'enseignement bilingue.
- Quelques candidats sont demeurés très attachés à leur proposition initiale sans prendre en considération les pistes de réflexion ouvertes par le jury, ce qui a limité la portée des échanges.

Éléments de correction :

- La première partie de l'exposé

Présentée en langue basque, le jury attendait que les candidats proposent une analyse organisée du corpus en mettant les documents en relation autour d'une problématique commune. Si la présentation de chacun des supports constituait un préalable nécessaire, elle ne pouvait se limiter à une description isolée de ceux-ci. Il était attendu que les candidats construisent une réflexion synthétique faisant apparaître les complémentarités entre les documents et les différents regards portés sur la figure du loup.

Le corpus associait un document documentaire, un document sonore et un album de littérature de jeunesse accompagné d'un très court extrait narratif. Cette diversité de supports invitait les candidats à croiser les approches scientifique, culturelle, artistique et littéraire afin de montrer la richesse de leur exploitation dans le cadre de l'enseignement bilingue.

Plusieurs problématiques pouvaient être retenues, parmi lesquelles :

- La représentation du loup entre réalité et imaginaire ;
- Le loup, personnage emblématique des récits traditionnels et de la littérature de jeunesse ;
- Découvrir un animal à travers des supports complémentaires ;
- Le patrimoine culturel basque au service des apprentissages linguistiques.

Le document documentaire *Otsoen ezaugarri fisikoak* permettait d'aborder les caractéristiques physiques du loup, son mode de vie ainsi que le lexique descriptif spécifique. Les candidats pouvaient mettre en évidence son intérêt pour développer les compétences de description, de

comparaison et d'observation, tout en construisant des connaissances relevant du domaine « Questionner le monde » ou des sciences au cycle 2 ou au cycle 3.

Le document sonore *Otsoa eta hartza*, interprété par le groupe Kalakan, ouvrait quant à lui une dimension artistique et patrimoniale. Son exploitation permettait de travailler la compréhension orale, la discrimination phonologique, la mémorisation ainsi que les aspects rythmiques et prosodiques de la langue basque. Les candidats pouvaient également souligner la place de la tradition orale et du chant dans la transmission de la langue et de la culture basques.

La première de couverture de l'album *Otsoa, axeria eta ahuntzak* constituait une entrée pertinente dans la lecture littéraire. À partir des indices iconographiques et textuels, les élèves pouvaient formuler des hypothèses, anticiper le contenu du récit, identifier les personnages et mobiliser leurs connaissances antérieures sur les contes mettant en scène le loup. L'extrait de l'album proposait une réécriture contemporaine d'un personnage traditionnel très présent dans les récits populaires. Il permettait d'aborder les caractéristiques du récit, la chronologie des événements, les procédés narratifs ainsi que le lexique des émotions, des actions et des relations entre les personnages.

Au-delà de leur diversité, ces trois supports présentaient une forte cohérence. Ils permettaient d'articuler les apprentissages autour d'une même thématique tout en développant différentes compétences langagières : comprendre, décrire, raconter, écouter, interpréter, échanger et produire des énoncés adaptés à une situation de communication.

Le jury attendait que les candidats mettent en évidence cette complémentarité et justifient leurs choix en fonction des objectifs d'apprentissage poursuivis.

- **La présentation en français**

Elle devait conduire à proposer une séance ou une séquence d'enseignement cohérente avec la problématique retenue et adaptée au cycle choisi. Les candidats étaient invités à expliciter leurs choix didactiques en précisant notamment :

- le cycle et le niveau de classe retenus ;
- la place de la séance dans la progression ;
- les compétences disciplinaires et langagières visées ;
- les objectifs lexicaux, morphosyntaxiques et phonologiques ;
- les modalités de travail des élèves ;
- les supports effectivement mobilisés ;
- les formes de différenciation envisagées ;
- les modalités d'évaluation.

Le jury attendait que les objectifs linguistiques soient pleinement intégrés à une démarche actionnelle et qu'ils répondent aux besoins du projet final proposé. Le travail du lexique, de la morphosyntaxe ou de la phonologie ne pouvait constituer une fin en soi ; il devait être pensé comme un levier permettant aux élèves de réaliser une production orale ou écrite authentique, en lien avec le niveau de langue attendu en fin du cycle choisi.

Selon le cycle retenu, différents projets finaux pouvaient être envisagés, par exemple :

- réaliser une affiche documentaire présentant le loup ;
- enregistrer un podcast ou une présentation orale décrivant l'animal ;
- raconter ou mettre en voix une partie de l'histoire ;
- comparer différentes représentations du loup dans plusieurs œuvres ;
- produire une nouvelle couverture d'album ou imaginer une suite au récit ;
- interpréter collectivement le chant en mettant en évidence son rythme et sa prosodie.

Le jury a valorisé les candidats ayant justifié l'utilisation effective de chacun des documents du corpus. Tous les supports n'avaient pas nécessairement vocation à être exploités intégralement en

classe ; en revanche, leur sélection, leur adaptation ou leur articulation devaient être argumentées en fonction des objectifs poursuivis et des capacités des élèves.

Le jury attendait également que les candidats démontrent leur connaissance des programmes de l'école primaire, des attendus de fin de cycle, du Cadre européen commun de référence pour les langues ainsi que des spécificités de l'enseignement bilingue. Une attention particulière était portée à la prise en compte de l'alternance des langues, à la construction progressive des compétences langagières ainsi qu'à l'articulation entre les apprentissages linguistiques, disciplinaires et culturels.

- **l'entretien**

Conduit en langue basque ; les candidats étaient invités à approfondir leur réflexion, à justifier leurs choix pédagogiques et à faire évoluer leur proposition à la lumière des échanges avec le jury. La qualité de l'interaction, la précision de l'expression en langue basque, la capacité à argumenter et à mobiliser des références didactiques constituaient des éléments déterminants de l'évaluation.

➤ **Conseils aux candidats**

- Ne pas perdre de vue que la première partie de l'épreuve ne consiste pas en une présentation successive des documents, mais en une analyse construite mettant en évidence les liens qu'ils entretiennent autour d'une problématique commune.
- Veiller à dépasser la simple description des supports en développant une analyse culturelle, linguistique et didactique argumentée. Les documents doivent être interrogés dans leur complémentarité et replacés dans leur contexte de production et d'utilisation.
- Mobiliser des connaissances culturelles solides sur l'aire linguistique basque afin d'enrichir l'analyse du corpus. Une fréquentation régulière de la littérature de jeunesse, des productions artistiques, du patrimoine oral et de l'actualité culturelle constitue un atout important.
- Lors de la présentation en français, justifier précisément les choix pédagogiques et didactiques opérés : cycle retenu, compétences visées, objectifs d'apprentissage, modalités de mise en œuvre, différenciation, évaluation et place de la séance dans la progression.
- Concevoir des situations d'apprentissage s'inscrivant dans une démarche actionnelle, en identifiant un projet final explicite donnant du sens aux apprentissages linguistiques.
- Articuler les objectifs lexicaux, morphosyntaxiques et phonologiques avec les activités langagières mobilisées. Les apprentissages linguistiques doivent être pensés comme des outils permettant aux élèves d'agir, de comprendre et de communiquer.
- Expliciter les modalités de travail des élèves (travail individuel, en binômes, en groupes, collectif), les consignes, les aides apportées, les critères de réussite ainsi que les modalités d'évaluation formative et sommative.
- Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves en proposant des modalités de différenciation adaptées aux besoins identifiés.
- Veiller à sélectionner les documents réellement utiles au regard des objectifs poursuivis. L'ensemble du corpus n'a pas nécessairement vocation à être exploité intégralement ; les choix opérés doivent être justifiés.
- S'appuyer sur les programmes de l'école primaire, le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le Cadre européen commun de référence pour les langues ainsi que les textes encadrant l'enseignement bilingue afin de fonder les propositions didactiques.

- Développer une maîtrise précise de la terminologie linguistique, didactique et pédagogique, aussi bien en français qu'en langue basque.
- Entretenir un niveau élevé de compétence en langue basque par une pratique régulière de la lecture, de l'écoute et de la production orale. Une expression fluide, précise et grammaticalement correcte est indispensable pour exercer dans une filière bilingue.
- Lire régulièrement des ouvrages de littérature de jeunesse en langue basque, écouter des productions audiovisuelles et fréquenter les manifestations culturelles afin de consolider les références mobilisables lors de l'épreuve.
- S'entraîner à présenter un corpus dans le temps imparti, en privilégiant une prise de parole structurée, synthétique et argumentée.
- Préparer l'entretien en développant sa capacité à justifier ses choix, à prendre en compte les remarques du jury et à faire évoluer sa réflexion. Le jury apprécie les candidats capables d'adopter une posture réflexive et d'enrichir leur proposition au cours des échanges.
- Enfin, soigner la qualité de la communication tout au long de l'épreuve. Une attitude professionnelle, une expression claire dans les deux langues et une écoute attentive des questions du jury contribuent à la qualité de la prestation.